“Je prends plaisir à faire ta volonté”

“Je prends plaisir à faire ta volonté”

CHACUNE de nos publications met l'accent sur la pure adoration de Jéhovah. Que représente l'adoration à vos yeux ? La religion est-elle pour vous une question secondaire ou bien prend-elle une place importante et même primordiale dans vos préoccupations ? Si les vérités bibliques vous sont familières, vous devez être abondamment béni sur le plan spirituel et, comme des centaines de milliers d'autres personnes, vous avez l'occasion de progresser dans la connaissance et la compréhension du Dieu de l'univers. Est-ce là une chose importante pour vous ? La vérité a-t-elle fait naître un sentiment d'adoration dans votre esprit et dans votre cœur ? Le fait que vous prenez le temps de lire cet article et, nous l'espérons, de chercher les versets cités, est une bonne chose : il indique que vous avez le courage de consulter la Bible et le désir de parvenir à la connaissance de la vérité. Il indique aussi que, vis-à-vis de la Parole de Dieu, vous ne faites preuve ni de paresse, ni d'indifférence ni de lâcheté.

Vous serez surpris d'apprendre la raison pour laquelle de nombreuses personnes ne prennent pas à cœur le message du Royaume. Après qu'on a dirigé leur attention sur les merveilleuses doctrines bibliques, les preuves de la réalisation des prophéties, le grand signe

de la présence actuelle du Christ et l'œuvre de la société du Monde Nouveau en action, beaucoup font cette réponse : « C'est vous qui interprétez ainsi la Bible, un autre l'interprétera à sa façon et moi-même je pourrais l'interpréter à ma manière; aussi, cela ne m'intéresse pas. » Ces personnes ne s'intéressent pas au message parce qu'elles ne veulent pas s'y intéresser. Mais nous pouvons être certains d'une chose : à dater de ce jour, et pour le reste de leur vie, quoiqu'elles persistent à ne montrer aucun intérêt pour Jéhovah et sa Parole, elles ne pourront se dérober à une question importante, celle de décider s'il faut baser sa ligne de conduite sur des principes ou bien sur des expédients, car nous traversons un jour de jugement.

Une telle attitude envers la Bible peut être commandée par la paresse, parce que la personne manque d'initiative pour employer son esprit à acquérir les pensées de Dieu ou bien elle peut être dictée par l'indifférence. Dans les deux cas c'est tenir la Parole de Dieu en médiocre estime et cela revient à dire que, parce que des hommes différents ont des idées différentes, on doit regarder comme sans importance les idées du Tout-Puissant. Mais cette attitude peut être aussi dictée par la lâcheté, la personne ayant peur de la vérité, de la responsabilité qu'elle apporte et de la lumière qu'elle projettera sur ses œuvres impies, car elle les révélera comme étant injustes et en désaccord avec les principes de droiture et de pureté contenus dans la Parole du seul vrai Dieu, qui est parfaitement juste et saint. Quelles sont vos réactions envers la Parole de Dieu ?

Comprenons que l'intelligence et l'acceptation des vérités bibliques ne sont pas une question d'interprétation humaine opposée à une autre interprétation humaine. C'est une question d'accepter ou de rejeter ce que Jéhovah a placé dans sa Parole pour instruire les hommes dans la justice et l'adoration. Des centaines de milliers de personnes ont vu la joie éclairer leur vie et ont senti augmenter leur respect pour Dieu grâce aux merveilleuses vérités renfermées dans la Bible et que cette brochure ne cesse d'exposer. Comment réagissez-vous dans votre étude de la Bible ?

Nous sommes entourés de choses qui louent et glorifient Jéhovah, le Créateur, à leur manière, mais qui n'ont pas les facultés que nous avons pour adorer Jéhovah. La création inanimée, dont fait mention le Psaume 19, « chante » les louanges de Jéhovah. « Les cieux racontent la gloire de Dieu, et l'étendue manifeste l'œuvre de ses mains. » (Ps. 19:1). Les habitants des cieux de la demeure de Dieu et les nouveaux cieux du monde nouveau chantent les louanges de Jéhovah et l'adorent, mais les astres, le soleil et les rochers rendent-ils un culte à Dieu ? Non, certes. Un diamant magnifique reflète la gloire de celui qui l'a fait, mais il ne peut pratiquer la pure adoration, étant inanimé. Nous connaissons les beautés de la nature qui ornent la terre. Par leur beauté, les fleurs des champs glorifient leur Créateur, mais l'adorent-elles ? Non, évidemment. Les animaux sont un témoignage vivant des admirables attributs de Jéhovah. Mais est-ce que la lionne et ses lionceaux, le corbeau, la chèvre sauvage, l'âne, le buffle, l'autruche, le cheval, la sauterelle, l'épervier et tous les autres animaux de l'air, du sol et de la mer adorent Jéhovah ? (Job 39:1-33.) Nous savons qu'aucun d'eux ne peut adorer Jéhovah Dieu. Pourquoi pas ? Parce qu'ils ne sont pas intelligents. Nous allons montrer, du point de vue de la pure adoration, la différence entre l'homme d'une part et les plantes, les animaux et la matière d'autre part, ainsi que les possibilités que cette différence vous offre.

Les ouvrages divins inférieurs à l'homme accomplissent sans faillir le but pour lequel ils ont été créés, attestant ainsi la puissance divine. Mais l'intégrité, l'amour, la droiture et d'autres qualités appa-

rentées ne s'appliquent pas aux œuvres au-dessous de l'homme. Ils s'appliquent à l'homme et vers le haut de l'échelle de la création divine. Ce sont des qualités d'adoration. L'adoration, la religion pure, n'est possible que pour la partie intelligente de la création.

Adorer Jéhovah c'est faire preuve d'une intelligence véritable (Prov. 1:7; 9:10). Si une créature dite « intelligente » refuse d'adorer Jéhovah, c'est un échec de sa part. Ces créatures humaines inutiles retourneront au sol. C'est bien ainsi, car il vaut mieux qu'il y ait un animal, une fleur ou un rocher qu'un humain manquant d'intelligence (Ps. 14:1). « Il y a un esprit en l'homme, et le souffle du Tout-Puissant leur donne la compréhension. » (Job 32:8, *AS*). La « compréhension » donnée à l'homme signifie l'intelligence, le discernement, la perception, la prudence et la sagesse d'adopter la bonne ligne de conduite.

Comment une créature intelligente de Jéhovah adore-t-elle son Dieu ? « Comment puis-je adorer Dieu ? » vous demandez-vous peut-être. On devrait se poser cette question. Il serait insensé de l'éluder ou de ne pas s'en préoccuper. Nous avons le désir d'attirer l'attention sur la réponse de Dieu contenue dans sa Parole, la Bible, et nous demandons dans la prière qu'elle soit appréciée et mise en pratique par les personnes de bonne volonté, car cela est essentiel pour leur bien-être éternel. Il est nécessaire que chacun de ceux qui voudraient d'abord adorer Dieu fasse *don* de lui-même à Jéhovah.

C'est en s'offrant à Jéhovah Dieu qu'une créature humaine occupe le rang qui lui est propre et qui se distingue de toute la création inférieure à l'homme. Telle est la plus haute et la plus noble des ambitions et aspirations humaines et telle est la voie que doivent suivre tous ceux qui, parmi les hommes, veulent obtenir la vie éternelle (Jean 17:2,3; Ps. 119:1,2). Quand une

personne parvient à une compréhension de Jéhovah, tel qu'il est révélé dans la Bible, seul l'égoïsme l'empêchera de s'offrir à Dieu. Comment cela ? N'y a-t-il pas des personnes de nombreuses religions qui ne sont pas vouées à Dieu ? Oui, il y en a beaucoup. En fait, les serviteurs voués à Jéhovah constituent sur terre une minorité, mais parmi eux figurent des humains de toutes les catégories sociales et de toutes les races. On peut dire à juste titre que chaque homme est voué à une chose ou à une autre. Mais la plupart des humains ne se sont pas voués au Dieu de l'univers qui seul porte le nom de Jéhovah, mais à l'intérêt, à une cause ou à quelque autre dieu. Ces dons de soi ne conduisent pas à la vie éternelle à la gloire de Jéhovah.

Le don de soi est l'acte par lequel on met à part ou voue une chose pour un certain usage; c'est aussi l'acte par lequel une personne est initiée à une voie, à une ligne de conduite ou à un usage. Pour le chrétien, le don de soi consiste à se vouer exclusivement au service et au culte de Jéhovah Dieu. C'est l'acte par lequel une personne se met à part par un engagement, pour faire entièrement et sans réserve la volonté de Jéhovah par Jésus-Christ. Comment cette volonté est-elle exprimée ? Par les sectes ? Par des projets d'hommes ou des organisations humaines ? Non. La volonté divine est exprimée dans la Bible, éclairée par l'esprit saint de Dieu; par conséquent se vouer signifie qu'on doit désormais mener une vie sainte, séparée du monde corrompu, et servir Jéhovah Dieu.

« Je ne peux faire cela », dira plus d'une personne. « Je ne peux pas mettre Dieu à la première place dans ma vie. D'abord viennent mes intérêts, les intérêts des choses et des personnes qui m'appartiennent et ensuite vient Dieu. Bien entendu, je servirai Dieu et lui accorderai de temps à autre un peu d'attention, mais me vouer à Jéhovah, comment puis-je le faire ? » Telle est la réaction commune. Nombre de lecteurs de cette bro-

rentées ne s'appliquent pas aux œuvres au-dessous de l'homme. Ils s'appliquent à l'homme et vers le haut de l'échelle de la création divine. Ce sont des qualités d'adoration. L'adoration, la religion pure, n'est possible que pour la partie intelligente de la création.

Adorer Jéhovah c'est faire preuve d'une intelligence véritable (Prov. 1:7; 9:10). Si une créature dite « intelligente » refuse d'adorer Jéhovah, c'est un échec de sa part. Ces créatures humaines inutiles retourneront au sol. C'est bien ainsi, car il vaut mieux qu'il y ait un animal, une fleur ou un rocher qu'un humain manquant d'intelligence (Ps. 14:1). « Il y a un esprit en l'homme, et le souffle du Tout-Puissant leur donne la compréhension. » (Job 32:8, *AS*). La « compréhension » donnée à l'homme signifie l'intelligence, le discernement, la perception, la prudence et la sagesse d'adopter la bonne ligne de conduite.

Comment une créature intelligente de Jéhovah adore-t-elle son Dieu ? « Comment puis-je adorer Dieu ? » vous demandez-vous peut-être. On devrait se poser cette question. Il serait insensé de l'éluder ou de ne pas s'en préoccuper. Nous avons le désir d'attirer l'attention sur la réponse de Dieu contenue dans sa Parole, la Bible, et nous demandons dans la prière qu'elle soit appréciée et mise en pratique par les personnes de bonne volonté, car cela est essentiel pour leur bien-être éternel. Il est nécessaire que chacun de ceux qui voudraient d'abord adorer Dieu fasse *don* de lui-même à Jéhovah.

C'est en s'offrant à Jéhovah Dieu qu'une créature humaine occupe le rang qui lui est propre et qui se distingue de toute la création inférieure à l'homme. Telle est la plus haute et la plus noble des ambitions et aspirations humaines et telle est la voie que doivent suivre tous ceux qui, parmi les hommes, veulent obtenir la vie éternelle (Jean 17:2,3; Ps. 119:1,2). Quand une

personne parvient à une compréhension de Jéhovah, tel qu'il est révélé dans la Bible, seul l'égoïsme l'empêchera de s'offrir à Dieu. Comment cela ? N'y a-t-il pas des personnes de nombreuses religions qui ne sont pas vouées à Dieu ? Oui, il y en a beaucoup. En fait, les serviteurs voués à Jéhovah constituent sur terre une minorité, mais parmi eux figurent des humains de toutes les catégories sociales et de toutes les races. On peut dire à juste titre que chaque homme est voué à une chose ou à une autre. Mais la plupart des humains ne se sont pas voués au Dieu de l'univers qui seul porte le nom de Jéhovah, mais à l'intérêt, à une cause ou à quelque autre dieu. Ces dons de soi ne conduisent pas à la vie éternelle à la gloire de Jéhovah.

Le don de soi est l'acte par lequel on met à part ou voue une chose pour un certain usage; c'est aussi l'acte par lequel une personne est initiée à une voie, à une ligne de conduite ou à un usage. Pour le chrétien, le don de soi consiste à se vouer exclusivement au service et au culte de Jéhovah Dieu. C'est l'acte par lequel une personne se met à part par un engagement, pour faire entièrement et sans réserve la volonté de Jéhovah par Jésus-Christ. Comment cette volonté est-elle exprimée ? Par les sectes ? Par des projets d'hommes ou des organisations humaines ? Non. La volonté divine est exprimée dans la Bible, éclairée par l'esprit saint de Dieu; par conséquent se vouer signifie qu'on doit désormais mener une vie sainte, séparée du monde corrompu, et servir Jéhovah Dieu.

« Je ne peux faire cela », dira plus d'une personne. « Je ne peux pas mettre Dieu à la première place dans ma vie. D'abord viennent mes intérêts, les intérêts des choses et des personnes qui m'appartiennent et ensuite vient Dieu. Bien entendu, je servirai Dieu et lui accorderai de temps à autre un peu d'attention, mais me vouer à Jéhovah, comment puis-je le faire ? » Telle est la réaction commune. Nombre de lecteurs de cette bro-

chure ne se sont pas voués à Jéhovah pour le servir. Comme nous l'avons dit plus haut, ce qui empêche une personne de se vouer à Jéhovah, c'est l'intérêt, l'égoïsme. Vous ne serez jamais délivré de cette question. Impossible de l'éluder, il faut y faire face. Le don de soi requiert une décision. Vous devez vous décider si vous allez adorer et servir le Dieu qui vous a donné la vie ou si vous allez faire peu de cas de sa Parole et de sa volonté dans votre existence. Si vous voulez vous offrir à lui pour le servir honnêtement, sincèrement et par amour, parce que vous appréciez la bonté qu'il vous manifeste, vous ferez preuve de sagesse et vous serez béni.

Pourquoi devrait-on se vouer à Jéhovah pour faire sa volonté et s'engager ainsi par un vœu solennel à se laisser guider par sa Parole, à se conformer à ses desseins et aux principes élevés posés dans la Bible ? Pourquoi faire cela ? On devrait plutôt demander pourquoi ne pas faire cela. On peut se dévouer et s'offrir soi-même à Jéhovah parce qu'il en est digne. Son propre mérite justifie le dévouement de ceux qui l'aiment (I Pi. 1:15,16). Il mérite notre louange, notre service et notre adoration. Il est le centre de la vraie religion. On ne peut exprimer tout son mérite et si dans le cœur des hommes il y a une appréciation sincère, il en résultera des dons de soi à Celui qui pourvoit à toutes bonnes choses. Apprécier Jéhovah signifie estimer son mérite à sa juste valeur, éprouver une sensation de satisfaction, se sentir approuvé aux yeux de Dieu et être reconnaissant pour ce qu'il fait. Appréciez-vous la vie, ses bienfaits, la vérité, la Parole révélée de Dieu, ce qu'il a fait pour l'humanité par son Fils Jésus-Christ, son royaume actuellement établi dans les cieux, son œuvre qui progresse sur la terre et la société du Monde Nouveau en pleine action ? Avez-vous une haute estime pour toutes ces choses ? Ou bien vous les mépriserez, ou bien vous les accepterez avec appréciation. Si vous

les appréciez, ainsi que le Dieu qui y a pourvu, vous vous offrirez à lui pour le servir. Une pleine appréciation conduit au don de soi. Se vouer à Jéhovah c'est se vouer à la grande Source de vie. Voilà la ligne de conduite que doivent suivre tous ceux qui veulent recevoir la vie. C'est une ligne de conduite qui est dictée par la sagesse. — Prov. 14:27.

Beaucoup disent ceci : « Je crois que si quelqu'un fait tout ce qu'il peut, il n'a rien à craindre, tout ira bien. » Mais tel n'est pas le raisonnement de la Bible; c'est se tromper soi-même (Prov. 14:12). Les humains pour qui « tout ira bien » sont ceux qui reçoivent la vie éternelle et il est impossible de recevoir la vie éternelle si l'on est retranché de la Source de vie, du Créateur, le Dieu vivant. Sa Parole vivante ne laisse aucun doute à ce sujet. Le don de soi est le signe d'une confiance totale en Jéhovah. Par cet acte, la personne témoigne qu'elle est convaincue que Jéhovah est Dieu, qu'il est juste, qu'il remportera sa cause, qu'il n'y a nul doute dans son cœur et dans son esprit et qu'elle est heureuse de prendre position pour le Souverain de l'univers.

Les paroles de Jésus rapportées dans Jean 3:19-21 (*NW*) sont puissantes et révélatrices. Les voici : « Et la base du jugement c'est que la lumière est venue dans le monde mais les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière et ne vient pas à la lumière afin que ses œuvres ne soient pas condamnées. Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées comme étant accomplies en harmonie avec Dieu. » La base du jugement dont il est question ici n'est pas changée et ces paroles placent catégoriquement cette question devant nous, en tant que personnes intelligentes qui avons la lumière de la parole de vérité de Dieu, la Bible. Jésus-Christ s'était voué à Jéhovah et nous a

donné l'exemple. Avant sa venue, la question du don de soi s'était posée en rapport avec l'adoration du vrai Dieu.

Adorer signifie traiter avec vénération à cause du mérite dû à la qualité ou à la somme des qualités de l'objet d'adoration. Par conséquent, l'adoration de Jéhovah requiert l'offrande de soi-même à Dieu à cause de ses qualités pleines de mérites. En Egypte, Moïse et les Israélites adorèrent Jéhovah, refusant d'enfreindre ses lois (Ex. 1:17,21; Héb. 11:23-29). Jéhovah reconnut Israël comme son peuple : « J'ai vu la souffrance de mon peuple qui est en Egypte... Je suis descendu pour le délivrer de la main des Egyptiens... Maintenant, va, je t'enverrai auprès de Pharaon, et tu feras sortir d'Egypte mon peuple, les enfants d'Israël. » (Ex. 3:7-10). N'oubliant pas ses desseins tels qu'ils sont énoncés dans son alliance avec Abraham, Isaac et Jacob et ayant en vue la Postérité de la délivrance, Jéhovah se souvint de son alliance (Ex. 6:5). Voici les paroles qu'il adressa aux enfants d'Israël par l'organe de Moïse: « Je vous prendrai pour mon peuple, je serai votre Dieu, et vous saurez que c'est moi, l'Eternel, votre Dieu, qui vous affranchis des travaux dont vous chargent les Egyptiens. Je vous ferai entrer dans le pays que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob; je vous le donnerai en possession, moi l'Eternel. » — Ex. 6:7,8.

A l'occasion de la grande délivrance d'Egypte, il fut souligné à maintes reprises que les Israélites avaient été libérés de ce pays afin qu'ils adorent et servent Jéhovah en tant que peuple. Israël décida de faire ce que Jéhovah leur ordonnerait de faire, sans savoir exactement à ce moment-là tout ce qui lui serait demandé après sa délivrance d'Egypte (Ex. 10:26). Au sujet de ce peuple, Jéhovah avait dit à Moïse : « Tu diras à Pharaon : Ainsi parle l'Eternel : Israël est

mon fils, mon premier-né. Je te dis : Laisse aller mon fils, pour qu'il me serve; si tu refuses de le laisser aller, voici, je ferai périr ton fils, ton premier-né. » — Ex. 4:22,23.

Par sa puissance, Jéhovah fit accomplir sa parole; il anéantit l'Egypte et délivra Israël. Ce peuple délivré, dévoué à lui, était aux ordres de Jéhovah, comme cela est souligné quand « Jéhovah parla encore à Moïse, disant : Sanctifie-moi tout premier-né parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des animaux. Il m'appartient ». (Ex. 13:1,2, *NW*.) Lors de la délivrance d'Egypte et par la suite, des détails d'adoration furent donnés à ce peuple dévoué. Au mont Sinaï, Jéhovah fit ressortir à la nation d'Israël, par une disposition d'alliance, la relation spéciale qui l'unissait à lui, et tout le peuple accepta de se vouer à lui. Jéhovah déclara : « Maintenant, si vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la terre est à moi; vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Le peuple tout entier répondit : Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. » — Ex. 19:5,6,8.

C'était donc à une nation de délivrés bien disposés, à un peuple qui était sa propriété particulière, que « Dieu prononça toutes ces paroles, en disant : Je suis (Jéhovah), ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face ». (Ex. 20:1-3.) Lisez les dix-sept premiers versets de l'Exode; notez qu'au verset 5 il est dit, selon la version du Monde Nouveau : « Moi, Jéhovah, ton Dieu, je suis un Dieu exigeant un dévouement exclusif. » Les chapitres suivants donnent les clauses détaillées de l'alliance qui y est proposée et se terminent par ces paroles : « Tu ne feras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux. Ils n'habiteront point dans ton pays, de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi; car tu servirais leurs dieux, et ce serait un

piège pour toi. » (Ex. 23:32,33). Par sa délivrance d'Egypte et par son organisation sous le régime de la Loi que Jéhovah lui avait donnée par Moïse, la nation d'Israël fut initiée à un chemin de vie axé sur l'adoration de Dieu, qui était son Souverain, son Législateur, son Juge et son objet d'adoration. Les Israélites reconnurent cela, disant : « Nous ferons tout ce que Jéhovah a dit, et nous obéirons. » (Ex. 24:7, *NW*). Par la suite, montrant de nouveau qu'il dirigeait les affaires de son peuple, Jéhovah déclara : « Prends les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël, et le bétail des Lévites à la place de leur bétail; et les Lévites m'appartiendront. Je suis l'Eternel. » (Nom. 3:45). Jéhovah fit parfaire l'organisation de la nation afin qu'elle puisse exécuter convenablement toutes les choses en rapport avec son adoration tant cérémonielle que gouvernementale, car il était son Roi et son Souverain.

***

Durant l'histoire du peuple d'Israël, il arriva souvent que des individus dédièrent ou vouèrent des personnes ou des choses. Le chapitre 20 du Deutéronome nous dit ce qui était prévu pour tout homme appelé à la guerre mais qui n'avait pas encore initié ou inauguré la maison qu'il s'était bâtie. Dans II Samuel 8:11, il est dit que David « consacra » des vases. Le mot « consacrer » a ici le sens de rendre une chose sacrée. Dans I Rois 7:51, Salomon apporte dans le temple les choses que David avait consacrées à Jéhovah. I Rois 8:63 nous présente le roi et tout le peuple inaugurant la maison de Jéhovah, l'initiant à un bon usage pour l'adoration de Jéhovah. Avant qu'il fût conçu, Anne fit vœu de vouer son enfant à Jéhovah, et son fils Samuel servit fidèlement pour l'adoration de Jéhovah (I Sam. 1:11). Samuel prit une initiative personnelle au sujet de son

service, comme le montre I Samuel 3:10 : « Et Samuel répondit : Parle, car ton serviteur écoute. » Son obéissance inlassable se refléta dans tout son ministère, comme l'indique I Samuel 3:19,20 : « Samuel grandissait. L'Eternel était avec lui, et il ne laissa tomber à terre aucune de ses paroles. Tout Israël, depuis Dan jusqu'à Beer-Schéba, reconnut que Samuel était établi prophète de l'Eternel. » Le prophète Esaïe se présenta volontairement pour le service de Dieu : « J'entendis la voix du Seigneur, disant : Qui enverrai-je, et qui marchera pour nous ? Je répondis : Me voici, envoie-moi. Il dit alors : Va, et dis à ce peuple. » (Es. 6:8,9). L'histoire de la vraie adoration à travers les siècles atteste que le don de soi était un pas sérieux dans la bonne direction et qui était fait par ceux qui adoraient Jéhovah et avaient reçu son approbation.

Entre tous les exemples du don de soi, le plus remarquable est celui de Jésus-Christ. Jésus était dévoué à Dieu. Il observait la loi des Israélites. Sous cette loi, Jésus atteignit l'âge de trente ans et la question de savoir ce qu'il allait faire de sa vie se posa à lui. Ferait-il la volonté de Dieu ? Etait-ce la volonté de Dieu qu'il continuât le métier de charpentier et se conformât simplement à la loi de Moïse ? Non, l'adoration de Jéhovah devait se développer et de grands pas en avant devaient être faits en vue de l'accomplissement de ses desseins lesquels prévoyaient l'instauration d'une nouvelle organisation théocratique, l'assemblée chrétienne, le rassemblement des membres de cette organisation et, dans la suite, l'établissement du gouvernement théocratique antitypique, le royaume des cieux, et le nouveau monde de la justice. Jésus connaissait son Père et sa parole contenue dans les Ecritures hébraïques. Il connaissait le mérite de Jéhovah, aussi ne se contenta-t-il pas d'être un charpentier. Il ne chercha pas davantage à se dérober, par égoïsme, à la volonté divine. Il prit une décision. Il établit une ligne de

conduite pour le reste de sa vie. Il accomplit la prophétie du Psaume quarante, qui dit entre autres : « Tu ne désires ni sacrifice ni offrande, tu m'as ouvert les oreilles; tu ne demandes ni holocauste ni victime expiatoire. Alors je dis : Voici, je viens avec le rouleau du livre écrit pour moi. Je veux faire ta volonté, mon Dieu ! Et ta loi est au fond de mon cœur. » (Ps. 40:7-9). Au dixième chapitre de l'épître aux Hébreux, l'apôtre Paul cite cette prophétie, disant qu'elle s'appliqua au Christ lorsqu'il fit don de sa personne. Ainsi le Fils dévoué de Dieu fit une offrande solennelle de sa personne à son Père céleste, pour accomplir sa volonté et observer la loi divine écrite au fond de son cœur. Il ne s'écarta jamais de la ligne de conduite à laquelle il fut alors initié. Ce don de lui-même était important pour Jésus. Une décision semblable est importante pour vous.

Qu'est-ce qui amena Jésus à se vouer à Dieu ? Sa connaissance de Dieu, son amour pour son Père céleste et son ardent désir de promouvoir la cause de la pure adoration en vue de l'accomplissement des desseins divins et de la réhabilitation du nom de Jéhovah. Qu'est-ce qui incite aujourd'hui un homme à se vouer à Dieu ? Une connaissance de la vérité, une compréhension des desseins divins, les possibilités de vie qui s'offrent aux humains par Jésus-Christ, l'appréciation des dispositions divines prises par l'intermédiaire du Christ, l'amour développé dans le cœur de l'individu et la décision de suivre, non pas les pratiques et les coutumes du présent monde impie, mais la volonté de Dieu pour la réhabilitation de son nom. Pourquoi Jésus ne continua-t-il pas simplement d'exercer son métier en faisant ce qu'il pouvait pour promouvoir son ministère ? Parce que l'accomplissement de la volonté divine et la pratique de la pure adoration sont des choses de la plus haute importance. Il ne s'agit pas ici de choses qu'on peut ou ne peut pas faire, sans autres inconvénients. Le don de sa personne à Dieu

requiert des solennités spéciales, l'établissement d'un contrat, d'un engagement solennel qui, lorsqu'il se fait, annonce aux intéressés et aux spectateurs ce qu'on peut désormais attendre d'un tel homme. Il réclame aussi de la minutie et de l'ordre.

Il ne s'agit pas ici d'avoir des façons extérieures, qui recouvrent un égoïsme latent. C'est tout le contraire. Il s'agit d'une détermination calme et réfléchie de faire la volonté divine en disant honnêtement à Jéhovah : « Je viens pour faire ta volonté. Je me dévoue à toi. Je te fais don de ma personne. Me voici. Envoie-moi. Tout ce que tu diras, je le ferai. Instruis-moi par ta parole, par ta loi. Que je serve à ta louange ! » On nous dira : « Mais le don de soi entraîne une grande responsabilité ! » C'est vrai. S'il n'y a pas don de soi, y a-t-il responsabilité ? S'il n'y a pas de contrat, il n'y a pas de responsabilité ou obligation de remplir les clauses d'un contrat. De même s'il n'y a pas offrande de soi, la personne non vouée n'est pas tenue à se conformer aux termes d'un engagement qu'elle n'a jamais pris. Ne vaudrait-il pas mieux alors de ne pas se vouer à Dieu pour éviter toute responsabilité ? Non, car ce serait une erreur fatale en ce jour du Jugement. Pourquoi ? Parce que le manque de connaissance et d'appréciation ou bien l'égoïsme est ce qui empêche une personne de se vouer à Dieu. Jéhovah ne donne pas la vie à des personnes qui n'ont aucune appréciation, qui sont égoïstes ou infidèles. Si nous avons une foi réelle et saine en Dieu, nous nous vouerons à lui. Si nous ne nous offrons pas à lui, c'est que nous ne croyons pas ce qu'il dit ou bien que nous ne nous soucions pas de lui, dans les deux cas nous ne recevrons pas la vie de Jéhovah. Le Très-Haut n'est pas tenu à donner la vie à des humains qui, comme des sangsues, sont résolus à puiser dans toutes les choses auxquelles Jéhovah a pourvu, à tout prendre pour eux sans jamais rien donner en retour par amour,

appréciation, gratitude, intégrité, droiture, piété et dévouement de cœur.

Ne redoutez donc pas de vous vouer à Dieu. Ayez plutôt le désir de faire ce pas. Informez-vous. Apprenez la vérité. Familiarisez-vous avec les dispositions divines renfermées dans sa Parole et, par l'amour que la vérité engendre dans votre cœur, vouez-vous à Jéhovah pour faire sa volonté. Jésus n'a pas dit : « Je déteste faire ta volonté, mais il le faut bien. J'y suis contraint. » Selon la prophétie, il a dit : « Je prends plaisir à faire ta volonté. » (*Synodale*). Dans cette affaire, l'individu fait usage de son libre arbitre. Il ne s'agit pas d'être sans volonté, au contraire, il s'agit ici de faire preuve de détermination, de volonté et de soumettre cette volonté forte à celle de Jéhovah et non aux commandements des hommes ou à l'égoïsme quand ceux-ci entrent en conflit avec la volonté divine telle qu'elle est exprimée dans les Ecritures. Celui qui se voue à Jéhovah est en relation personnelle avec lui, par le pas qu'il vient de faire, par l'engagement d'accomplir sa volonté. Cette offrande de soi-même est commandée par l'amour pour Dieu et la foi en ses dispositions par Jésus-Christ, le moyen par lequel il nous est possible d'occuper une position devant Jéhovah grâce au mérite de sa rançon qui doit finalement nous être appliqué.

Ainsi le don de soi, loin d'être quelque chose d'inutile caractérisant la fausse religion, est une chose pratique, recommandable et essentielle. Etant le peuple de Dieu, Israël fut délivré d'Egypte. En nous vouant à Jéhovah, nous pouvons également obtenir la liberté, parce qu'un tel acte modifie notre point de vue : nous voyons les choses par les yeux de sa Parole, par les yeux de notre compréhension de ses desseins. Pleins de confiance en Jéhovah, nous ne sommes plus asservis à ce monde impie, à ses coutumes, à ses pratiques et à sa religion diabolique. Mais le don de soi ne nous asservit-il pas à

Jéhovah ? Oui, c'est même là un des buts de cet acte. Nous ne sommes pas sur la terre, qui est la propriété de Jéhovah, par notre propre volonté ni par nos propres moyens. Il nous faut être esclaves d'une chose ou de l'autre, soit de la justice, soit de l'injustice. Si nous nous vouons à Jéhovah, choisissant d'être ses esclaves, nous faisons un bon choix. Jésus fit un tel choix. L'offrande de sa personne se manifesta dans le fait qu'il a agi par amour et par zèle pour son Père céleste.

Cette alternative nous rappelle celle que Josué dut affronter quand il déclara : « Craignez donc Jéhovah et servez-le avec intégrité et vérité; ôtez les dieux qu'ont servis vos pères de l'autre côté du fleuve et en Egypte, et servez Jéhovah. Que si vous ne trouvez pas bon de servir Jéhovah, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, soit les dieux que servaient vos pères au delà du fleuve, soit les dieux des Amorrhéens dont vous occupez le pays. Pour moi et ma maison, nous servirons Jéhovah. » (Josué 24:14,15, *Cr 1905*). La réponse du peuple à Josué montre qu'il avait pris une décision très sage : « Loin de nous de vouloir abandonner Jéhovah pour servir d'autres dieux ! Car c'est Jéhovah, notre Dieu, qui nous a fait monter nous et nos pères, du pays d'Egypte... Nous aussi, nous servirons Jéhovah, car il est notre Dieu. » (Josué 24:16-18, *Cr 1905*). Ces personnes étaient-elles en train de se vouer à Jéhovah ? Non, elles étaient en train de confirmer leur don d'elles-mêmes à Dieu, de le consolider. Notez en quels termes se poursuit le récit : « Josué dit au peuple : Vous ne pouvez pas servir Jéhovah, car c'est un Dieu saint, un Dieu jaloux; il ne pardonnera pas vos transgressions et vos péchés. Si vous abandonnez Jéhovah et que vous serviez des dieux étrangers, il se retournera, il vous fera du mal et vous consumera, après vous avoir fait du bien. Le peuple dit à Josué : Non ! mais nous voulons servir Jéhovah. Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous avez choisi Jéhovah

pour le servir. Ils répondirent : Nous en sommes témoins. Otez donc, ajouta-t-il, les dieux étrangers qui sont au milieu de vous, et tournez vos cœurs vers Jéhovah, le Dieu d'Israël. Et le peuple dit à Josué : Nous servirons Jéhovah, notre Dieu, et nous obéirons à sa voix. C'est ainsi que Josué conclut en ce jour-là une alliance avec le peuple, et qu'il lui donna à Sichem des lois et des ordonnances. » — Josué 24:19-25, *Cr 1905*.

La voie du don de soi est une voie bénie; tous ceux qui veulent servir Jéhovah doivent s'y engager. Elle mène à la vie éternelle. Les paroles de Jésus dans Luc 14:27 en montrent la nécessité : « Et quiconque ne porte pas sa croix, et ne me suit pas, ne peut être mon disciple. » Que le salut qui mène à la vie vienne du dévouement à Jéhovah par son représentant Jésus-Christ, cela est montré par les paroles des hommes menacés de famine en Egypte, quand le juste Joseph s'occupait des affaires de la nation : « Achète-nous avec nos terres contre du pain, et nous appartiendrons à mon seigneur (Pharaon, *NW*), nous et nos terres. Donne-nous de quoi semer, afin que nous vivions et que nous ne mourrions pas, et que nos terres ne soient pas désolées. » « Joseph acheta toutes les terres de l'Egypte pour Pharaon... Ils dirent : Tu nous sauves la vie ! » — Gen. 47:19,20,25.

Nous avons déjà parlé de l'importance de la foi en rapport avec le don de soi. On doit être attiré à Dieu par la foi basée sur une connaissance de sa personne et de ses desseins; cette connaissance s'obtient de la parole de vérité, la Bible. Les paroles suivantes de Jésus sont donc appropriées : « Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi. » (Jean 14:6). Le même fait est souligné dans cette déclaration de Jésus : « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire; et je le ressusciterai au dernier jour. » (Jean 6:44). Voici ce que l'apôtre Paul

écrivit dans ce sens aux Hébreux : « Or, sans la foi il est impossible de lui être agréable; car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. » (Héb. 11:6). Il faut aussi faire preuve d'humilité. Il faut être humble et conscient de ses besoins spirituels pour s'approcher de Jéhovah et se vouer à lui. Il faut reconnaître humblement le péché hérité, les faiblesses et montrer un repentir sincère. Les premiers convertis au christianisme montrèrent cette attitude essentielle : « Après avoir entendu ce discours, ils eurent le cœur vivement touché, et ils dirent à Pierre et aux apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ? Ceux qui acceptèrent sa parole furent baptisés; et, en ce jour-là, le nombre des disciples s'augmenta d'environ trois mille âmes. » (Actes 2:37,41). Dans le chapitre suivant du livre des Actes, Pierre conseilla encore de se repentir : « Repentez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, afin que des temps de rafraîchissement viennent de la part du Seigneur, et qu'il envoie celui qui vous a été destiné, Jésus-Christ. » — Actes 3:19,20.

La sage décision de se vouer se prend en comprenant la responsabilité placée devant chacun, c'est-à-dire la responsabilité qui continue à peser sur le non voué et la responsabilité qui incombe à celui qui se voue à Jéhovah. Le don de soi est un pas calculé, avec une appréciation de ce qui est impliqué. Jésus montra cela, lorsqu'il donna l'exemple suivant : « Car, lequel de vous, s'il veut bâtir une tour, ne s'assied d'abord pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi la terminer, de peur qu'après avoir posé les fondements, il ne puisse l'achever, et que tous ceux qui le verront ne se mettent à le railler, en disant : Cet homme a commencé à bâtir, et il n'a pu achever ? Ou quel roi, s'il va faire la guerre à un autre roi, ne s'assied d'abord pour examiner s'il peut, avec dix mille hommes, marcher à la rencontre de celui qui vient l'attaquer avec vingt mille ?

S'il ne le peut, tandis que cet autre roi est encore loin, il lui envoie une ambassade pour demander la paix. Ainsi donc, quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. » — Luc 14:28-33.

Jésus ne disait pas ici qu'en ce qui concerne le don de soi il s'offre deux voies à l'individu, dont l'une est aussi bonne et aussi sage que l'autre. Il soulignait le fait que celui d'entre nous qui ne renonce pas à tous ses biens ne peut être son disciple ni réussir à s'approcher, par le don de soi, de Jéhovah par Jésus-Christ. Cela ne veut pas dire qu'il faut nous réduire à la pauvreté, cela veut dire que le don de soi est une chose qui embrassa tout, impliquant notre personne, notre vie, nos ressources, vouées à la louange de Jéhovah dans l'accomplissement de sa volonté et l'observation de ses commandements. Voulons-nous faire cela ? Quand nous en calculons le prix, sommes-nous enclins à le faire ? Nous le devrions. Le don de soi n'est donc pas une question de sentiments, c'est une chose à considérer dans le calme, à la lumière des faits, y compris ceux-ci :

Celui qui se voue à Jéhovah doit le reconnaître comme le Souverain suprême, le grand Donateur de vie. Il doit aussi reconnaître Jésus-Christ comme Sauveur et Roi. Il doit également voir et comprendre que le saint esprit est la force agissante de Dieu qui occupe une place dans la vie des chrétiens voués. Ces choses sont des éléments de notre foi et directement en rapport avec le don de soi, comme le montre Jésus : « Allez donc me faire des disciples dans toutes les nations; vous les baptiserez au nom du Père et du Fils et du saint esprit. » (Mat. 28:19, *Jé*). Longtemps auparavant, le psalmiste avait dit : « Qu'ils sachent que ton nom, que toi seul, Jéhovah, tu es le Très-Haut sur toute la terre ! » (Ps. 83:19, *Cr 1905*). Et ailleurs : « Car auprès de toi est la source de la vie. » (Ps. 36:10). A l'assemblée de Philippes, qu'il avait eu le privilège

d'organiser, l'apôtre Paul écrivit : « C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse... et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » (Phil. 2:9-11). Le don de soi est un choix, une décision réfléchie. « Celui qui sème pour sa chair moissonnera de la chair la corruption; mais celui qui sème pour l'esprit moissonnera de l'esprit la vie éternelle. » (Gal. 6:8). « Soyez, au contraire, remplis de l'esprit. » — Eph. 5:18.

Comment pouvons-nous savoir que notre don de soi est accepté par Jéhovah? Nous le saurons si ce don est fait avec sincérité. Le don de soi fait avec sincérité et dans la prière est accepté par Jéhovah et lui est agréable. Cela devrait aider tous ceux qui sont timides et se croient inférieurs au point de dire : « Je ne pourrai jamais servir Dieu. Je ne pourrai jamais avoir son approbation ni me vouer à Jéhovah et encore moins être son témoin. » Nous pouvons puiser un encouragement dans ce qu'il est dit à propos de Corneille : « Vers la neuvième heure du jour, il vit clairement dans une vision un ange de Dieu qui entra chez lui, et qui lui dit: Corneille! Les regards fixés sur lui, et saisi d'effroi, il répondit : Qu'est-ce, Seigneur? Et l'ange lui dit : Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu, et il s'en est souvenu. Envoie maintenant des hommes à Joppé, et fais venir Simon, surnommé Pierre. » Aussi Corneille dit-il à Pierre : « Il y a quatre jours, à cette heure-ci, je priais dans ma maison à la neuvième heure; et voici, un homme vêtu d'un habit éclatant se présenta devant moi, et dit : Corneille, ta prière a été exaucée, et Dieu s'est souvenu de tes aumônes... Comme Pierre prononçait encore ces mots, le saint esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. » — Actes 10:3-5, 30,31,44.

Quelles que soient votre nationalité, votre origine,

votre position sociale et vos incapacités héritées, la voie de l'approbation divine par le don de soi et un service fidèle vous est ouverte. Vous pouvez et vous devriez vous engager avec confiance dans cette voie. Notez ce qu'il fut dit sous ce rapport lors de l'inauguration du glorieux temple bâti sous la direction de Salomon. Voici ce que disait en partie la prière de l'inauguration : « Quand l'étranger, qui n'est pas de ton peuple d'Israël, viendra d'un pays lointain, à cause de ton nom — car on saura que ton nom est grand, ta main forte, et ton bras étendu, quand il viendra prier dans cette maison, — exauce-le des cieux, du lieu de ta demeure, et accorde à cet étranger tout ce qu'il te demandera, afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom pour te craindre, comme ton peuple d'Israël, et sachent que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie! » — I Rois 8:41-43.

Nous avons déjà vu qu'il y a une différence entre la consécration et le don de soi. Au sens que lui donnent les Ecritures, la consécration se réfère à l'installation par Dieu des prêtres associés au Christ et s'applique seulement à Jésus et aux membres oints de son corps; cet acte suit évidemment le don de soi de ces chrétiens qui sont appelés à être membres du corps du Christ. Leur aspiration est céleste et non terrestre comme chez les « autres brebis ». Une personne se voue à Jéhovah Dieu; que s'ensuivra-t-il? Que doit faire une personne vouée pour recevoir et garder l'approbation de Jéhovah et réussir dans sa carrière de chrétien? Qu'imposent les Ecritures au chrétien? Nous examinerons ces questions dans le prochain article.

Le Baptême

LA Bible, qui est la Parole de Jéhovah, renferme de nombreux conseils sur le baptême. Elle présente le baptême comme le premier pas sur le chemin de l'obéissance. Il est requis de tous ceux qui se vouent à Jéhovah. Pourquoi? Quel en est la signification et le but? La plupart de nos lecteurs ont subi une forme du baptême d'eau, chargée d'un sens religieux. Ils se sont fait une idée du sens de la cérémonie pratiquée par différentes religions. Avant d'exposer le sens biblique du baptême chrétien, voyons d'abord ce que n'est pas le baptême.

La plupart des religions considèrent le baptême comme un sacrement. En enseignant aux hommes que l'immersion dans l'eau ou baptême est un sacrement, on leur a fait un grand tort. La doctrine selon laquelle le baptême est un sacrement implique que la cérémonie a un mérite et communique une grâce au baptisé. Quand une personne est baptisée, elle est immergée dans l'eau, et l'on prétend que le fait d'être immergé opère des choses étonnantes dans l'individu baptisé.

Voici une citation empruntée à *The catholic Encyclopedia,* tome II, et donnée ici pour montrer la valeur que l'on accorde à la cérémonie du baptême. « Le décret pour les Arméniens » dans la bulle « Exultate

Deo » du pape Eugène IV : « Le saint baptême occupe la première place parmi les sacrements, parce qu'il est la porte de la vie spirituelle; car par lui nous sommes faits membres du Christ et incorporés dans l'Eglise... L'effet de ce sacrement est d'effacer tous les péchés, originel et actuels et également le châtiment dû au péché.» « Dans l'usage ecclésiastique cependant, quand les termes Baptiser et Baptême sont employés sans qualificatifs, ils doivent signifier l'ablution sacramentelle par laquelle l'âme est purifiée du péché à l'instant où l'eau est répandue sur le corps. »

Cette immersion qui, comme on l'affirme, efface le péché originel signifie donc que l'immergé recevra la vie dans le ciel, car selon la doctrine catholique « le péché originel a privé la race humaine d'un droit immérité au ciel ». Cette façon de considérer le baptême comme un sacrement obscurcit de nombreuses vérités de la Parole de Dieu. Nous ne pouvons entrer ici dans une considération en détail de toutes les doctrines scripturales qu'aborderait un examen des fausses affirmations faites à propos du baptême comme sacrement. Cependant si vous avez étudié la Parole de Dieu, vous saurez que la rémission des péchés ne vient pas du fait d'être plongé dans l'eau mais que seules les dispositions que Jéhovah a prises par le sacrifice de la vie humaine parfaite de Jésus-Christ libèrent l'humanité du péché et de la mort (Jean 1:29; II Cor. 5:21; Héb. 9:24-26; I Jean 2:1,2). Une immersion dans l'eau ne sauvera pas davantage les personnes de ce vieux monde corrompu du châtiment dû au péché volontaire (Jean 15:19; Gal. 1:3,4; Apoc. 18:3-8). Pour les mêmes raisons, l'immersion dans l'eau ne fait pas d'une personne un membre de l'Eglise ou corps du Christ.

Voici ce que dit encore *The Catholic Encyclopedia* à propos du baptême : « Que l'on ait reconnu le caractère naturel et expressif du symbolisme de l'ablution extérieure pour indiquer la purification intérieure, cela

ressort des pratiques des systèmes de religion païens. On a découvert que l'eau lustrale était en usage chez les Babyloniens, les Assyriens, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Hindous et d'autres peuples. » Il est de fait que parmi les païens, les ablutions religieuses et le baptême d'eau sont également regardés comme un sacrement qui communique un mérite. Les autorités non catholiques et catholiques s'accordent à reconnaître ce fait; ainsi deux autorités montrent que le baptême est un sacrement d'origine païenne.

Voici une citation de *The Two Babylons* de Hislop: « Cette doctrine de la régénération par le baptême est elle aussi essentiellement babylonienne. Certains seront peut-être scandalisés que l'idée de la régénération ait été connue du monde païen, mais s'ils vont aux Indes, ils s'apercevront que, de nos jours, les Hindous fanatiques, qui n'ont jamais ouvert leurs oreilles à l'instruction chrétienne, sont aussi familiarisés avec le terme et l'idée que nous... Il y a divers auteurs anciens qui rendent directement témoignage à la fois au fait de ce baptême (babylonien) et à son but... ceux qui étaient ainsi baptisés, nous assure Tertullien, recevaient la régénération et le pardon de « tous leurs parjures ». Nos propres ancêtres païens, les adorateurs d'Odin, sont connus pour avoir pratiqué des rites de baptême, lesquels, considérés en rapport avec leur objet reconnu, montrent qu'à l'origine ils ont dû croire que la culpabilité et la corruption de leurs enfants pouvaient être effacées en aspergeant de l'eau sur eux ou en les plongeant, à leur naissance, dans les lacs et les rivières. Même de l'autre côté de l'Atlantique, au Mexique, la doctrine de la régénération par le baptême était en pleine vie quand Cortez et ses soldats débarquèrent sur ces rivages... Le lecteur a déjà pu voir comment Rome a fidèlement imité l'exorcisme païen en rapport avec le baptême. Toutes les autres particularités du baptême romain telles que l'usage du sel, de la salive, du chrême

ou huile d'onction et le signe de la croix sur le front sont également païens. »

Le parrain et la marraine, le fait de souffler sur le visage du baptisé pour exorciser les mauvais esprits, le signe de la croix, l'imposition des mains, le sel béni mis dans la bouche, le fait de toucher les narines et les oreilles avec la salive du prêtre, l'onction d'huile, la triple ablution, le voile blanc, les cierges allumés et les autres accessoires des cérémonies de baptême de nos jours lesquelles ne sont autres que des pratiques païennes, ont été adoptés par les religions de la chrétienté. Nous voulons montrer ici que l'immersion dans l'eau n'a rien à voir avec les sacrements païens. Elle n'apporte pas le pardon des péchés ni l'adoption dans le corps du Christ. Afin de déterminer ce qu'est le baptême chrétien, tournons-nous, non vers les traditions, mais vers la Bible. — Mat. 15:1-9; Marc 7:1-8.

Le baptême que la Bible impose aux chrétiens signifie qu'ils se sont voués à Jéhovah Dieu; c'est une preuve du don d'eux-mêmes. En lui-même, le baptême n'est pas le don de soi. Il en est le symbole, c'est-à-dire qu'il le représente et annonce aux spectateurs que le baptisé s'est voué à Dieu. Si nous parvenons à voir cette vérité que le baptême d'eau représente le don de soi fait antérieurement par chaque individu, les autres questions auront reçu une réponse claire. Le don de soi doit être antérieur à l'immersion, sinon le baptême ne symboliserait rien. L'immersion est comme un rappel vivant de l'offrande de soi. Le baptême d'eau chrétien est un symbole extérieur, une attestation devant témoins que le baptisé s'est voué totalement et sans réserve à la volonté de Jéhovah, le Souverain de l'univers, par Jésus-Christ, son Roi. Cela signifie que sa conduite passée est ensevelie (comme par l'immersion dans l'eau) et que le baptisé sort de l'eau pour faire uniquement la volonté divine et marcher ensuite en nouveauté de vie.

Le baptême est en fait une doctrine chrétienne élé-

mentaire. Aussi est-il classé avec la repentance et la foi en Dieu, comme étant essentiellement une nécessité élémentaire. « Pour cette raison, maintenant que nous avons laissé la doctrine élémentaire concernant le Christ, continuons à tendre vers la maturité, sans poser de nouveau un fondement, à savoir la repentance des œuvres mortes, la foi en Dieu et l'enseignement des baptêmes. » (Héb. 6:1,2,*NW*). Que le baptême soit une immersion, cela ressort des faits concernant Israël, parce que cette nation élue est dite avoir été baptisée en Moïse. « Nos pères... ont tous été baptisés en Moïse (comment?) au moyen de la nuée et de la mer. » (I Cor. 10:1,2, *NW*). Ce fut ce peuple qui par la suite répondit : « Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit. » (Ex. 19:8). La loi sous laquelle servait la nation vouée d'Israël prit fin avec le Christ (Rom. 10:4). Il fut immergé à l'âge de trente ans, symbolisant ainsi le don de sa personne à son Père céleste, Jéhovah.

La signification de l'immersion de Jésus révèle celle de l'immersion de ses associés et disciples et le but du baptême chrétien de nos jours. Jésus prit la décision solennelle de servir Dieu et, à trente ans, il vint vers Jean au Jourdain et lui demanda de le baptiser. Jésus n'avait pas de péché à se faire pardonner, étant « saint innocent, sans tache, séparé des pécheurs ». (Héb. 7:26.) « Lui qui n'a point commis de péché, et dans la bouche duquel il ne s'est point trouvé de fraude. » (I Pi. 2:22). Néanmoins « Jésus fut aussi baptisé; et, pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit ». — Luc 3:21.

Le baptême pratiqué aujourd'hui conformément à l'ordre de Jésus est aussi une imitation de l'exemple qu'il a donné. C'est pourquoi la signification de son baptême s'attache au baptême de ses disciples actuels. C'était un symbole accompli publiquement, montrant à Jean qu'il s'était voué à la volonté de son Père telle qu'elle lui était révélée dans la Parole de Dieu. Au dixième chapitre de l'épître aux Hébreux, Paul applique

la prophétie du Psaume quarantième à Jésus-Christ, disant que lorsqu'il entre « dans le monde » la prophétie s'applique. On ne put mettre en doute le fait que Jésus se fit baptiser à l'âge de trente ans, faisant ainsi une confession publique. Il se voua à Jéhovah non pas à sa naissance ni à l'âge de douze ans ni entre douze et trente ans, parce qu'alors il n'accomplissait pas l'œuvre de Jéhovah en réalisation des merveilleuses prophéties relatives au Christ. Non, à l'âge de douze ans, il n'a pas dit à son Père céleste : « Je suis venu pour faire ta volonté » pour attendre ensuite jusqu'à trente ans, soit dix-huit ans plus tard, avant de commencer à la faire. C'est à l'âge de sa maturité, à sa majorité de trente ans, qu'il se voua à Jéhovah, et symbolisa le don de sa personne par l'immersion dans l'eau.

Nous savons que Paul parlait de l'offrande de la personne de Jésus, parce que tel est le sens du Psaume quarantième et du chapitre dix de l'épître aux Hébreux. Il est question ici de Jésus venant faire la volonté de Dieu et ayant la loi divine écrite dans son cœur. Que le Dieu tout-puissant reconnût le baptême de Jésus comme un symbole du don de sa personne, cela est montré par le fait qu'il envoya son esprit sur lui. « Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent et il vit l'esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles: Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection. » (Mat. 3:16,17). Ces paroles ne furent pas adressées à Jésus à sa naissance ou à l'âge de douze ans ni quand il fut charpentier pendant les dix-huit ans le séparant de l'âge de trente ans.

Le don de la personne de Jésus fut accepté. Il fut reconnu par Jéhovah, comme le fut son baptême. Son baptême eut aussi pour témoin Jean qui l'administra en immergeant Jésus dans les eaux du Jourdain. Jésus ne se vit pas pardonner ici le péché originel, parce qu'il

était absolument sans péché. Il ne fut pas introduit dans le corps du Christ, parce qu'il devint le Christ, la Tête de son corps. Il fut enseveli dans l'eau et en fut ramené, enseveli pour son passé et ramené pour faire la volonté divine; c'est ce que disent le Psaume quarantième et le chapitre dix de l'épître aux Hébreux. « Je suis venu pour faire ta volonté, ô Dieu. Ta loi est écrite dans mon cœur. »

Pour vous, après vous être voué personnellement à Dieu, l'immersion dans l'eau, accomplie par un chrétien ayant la même foi, est un premier acte d'obéissance de votre part. C'est une obéissance à la volonté de Jéhovah en accord avec ses désirs vous concernant, tels qu'ils sont exprimés par Jésus-Christ qui fit baptiser ses disciples et leur ordonna de baptiser. Ils vinrent trouver Jean, et lui dirent : « Rabbi, celui qui était avec toi au delà du Jourdain, et à qui tu as rendu témoignage, voici, il baptise, et tous vont à lui... Le Seigneur sut que les pharisiens avaient appris qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean. » (Jean 3:26; 4:1). Jésus a dit : « Allez donc me faire des disciples dans toutes les nations; vous les baptiserez au nom du Père et du Fils et du saint esprit. » (Mat. 28:19, *Jé*). Après l'ascension au ciel de Jésus, le baptême fut administré aux convertis chrétiens. Jusqu'en l'an 36, ces nouveaux chrétiens étaient des Juifs, des Samaritains circoncis apparentés aux Juifs et des non-Juifs circoncis, gagnés à la religion judaïque, puis convertis au christianisme. Par la suite, le baptême inclut les non-Juifs incirconcis, quand l'évangile fut porté aux gentils. Au sujet de Saul, qui devint l'apôtre Paul, il est dit : « Il (Saul) recouvra la vue. Il se leva, et fut baptisé. » — Actes 9:18.

« Lève-toi, sois baptisé et lave-toi de tes péchés en invoquant son nom. » Telles furent les paroles que l'apôtre Paul entendit lorsqu'il se convertit (Actes 22: 16, *NW*). Cela prouve-t-il que l'apôtre Paul obtint le

pardon de ses péchés en se faisant baptiser, l'eau les ayant lavés? Ce n'est pas ce que Paul a dit. Il reçut l'ordre de se faire baptiser, et ce n'est qu'en invoquant le nom de Jéhovah par Jésus-Christ qu'il se laverait de ses péchés. Son invocation du nom de Jéhovah par Jésus-Christ montrait qu'il exécutait fidèlement les termes de sa conversion ou don de soi. La conversion de Paul (ou Saul) au christianisme était-elle la même chose que le don de sa personne? Oui, parce que sa conversion signifie qu'il s'était tourné pour suivre Jésus-Christ.

Cela est en accord avec le fait que Celui qui a donné l'exemple de l'immersion chrétienne n'avait pas de péché à se faire remettre. Cela est aussi en accord avec le fait que notre repentance doit précéder le baptême. Au temps de « la conversion à Dieu », dit Paul, « j'ai prêché la repentance et la conversion à Dieu, avec la pratique d'œuvres dignes de la repentance ». (Actes 26:20.) « ...annonçant aux Juifs et aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en notre Seigneur Jésus-Christ. » (Actes 20:21). Voici ce qui montre encore que l'immersion symbolise le don de soi total du chrétien qui marche sur les traces de Jésus: « Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. » (I Pi. 2:21). Alors Jésus dit à ses disciples : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive. » (Mat. 16:24). Le même ensevelissement quant à sa conduite passée et la détermination de faire la volonté de Jéhovah par Jésus-Christ, c'est-à-dire le don de soi, sont indiqués par Jésus dans un passage parallèle : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive. » — Luc 9:23.

Il y a quelques textes bibliques qui rattachent le pardon des péchés à une immersion. Afin de pouvoir

les examiner, nous allons parler maintenant du baptême de Jean.

Jean-Baptiste était un précurseur du Christ. Il l'a annoncé et, par son ministère, il a préparé quelques membres de la nation d'Israël à accueillir Jésus quand celui-ci commencerait son ministère après le don de sa personne et son baptême. Cela était nécessaire parce que la nation, ayant la Loi mosaïque pour la conduire au Christ, l'avait enfreinte, se rendant coupable envers elle. Si elle devait être prête à reconnaître et à accepter le Messie à sa venue, une œuvre préparatoire devait s'opérer en sa faveur. C'est pourquoi Jean prêcha un message de repentance aux Juifs et dans son ministère il reprit vivement toutes les injustices qu'ils commettaient.

Mais pourquoi Jean baptisait-il tout en prêchant? Le baptême effaçait-il les péchés des Israélites qui se faisaient immerger par lui? Une autre question nous aide à répondre : Dans quel but Jean prêchait-il? Il prêchait dans le but d'opérer un changement de cœur, une repentance, pour préparer les Israélites à accueillir le Christ. Certains se laissèrent toucher par le message de Jean, se repentirent, confessèrent leurs péchés et se firent baptiser en public. Cela fut attesté dans la suite par les premiers chrétiens qui y firent allusion en ces mots : « Avant sa venue, Jean avait prêché le baptême de repentance à tout le peuple d'Israël. » (Actes 13:24). Et encore : « Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus. » (Actes 19:4). Ainsi les Ecritures ne disent pas que ce baptême opérait le pardon des péchés, mais que c'était un baptême de repentance, administrés à ceux qui s'étaient repentis. Tel était le but de l'enseignement de Jean. La repentance, voilà ce qui opérait la rémission des péchés contre l'alliance de la loi. Quant au baptême, il était administré à cause de la repentance, il en dépendait. Il en était le signe ou la figure. La repentance était ainsi montrée publi-

quement devant Jean et d'autres spectateurs. C'était un témoignage public et on pouvait s'attendre de ceux qui le donnaient qu'ils accepteraient le Messie annoncé par Jean-Baptiste.

Les versions modernes des Ecritures grecques chrétiennes (souvent appelées Nouveau Testament) prouvent encore ce point. Voici quelques traductions des paroles de Jean rapportées dans Matthieu 3:11: « Pour moi, je vous baptise avec de l'eau à cause de votre repentance. » (*NW*). « Je vous baptise dans l'eau en signe de votre repentance. » (*AT*). « Je vous baptise dans l'eau pour représenter votre repentance. » (*C. B. Williams*). Dans Luc 3:3 il est dit que Jean-Baptiste allait « prêchant le baptême de ceux qui se repentaient pour le pardon des péchés ». (*NW.*) « Prêchant un baptême dépendant de la repentance. » (*Williams*). « Proclamant un baptême par lequel les hommes se repentaient pour que leurs péchés fussent remis. » (*Knox*). C'est parce que Jean baptisait les personnes en signe de leur repentance pour leurs péchés contre la Loi, qu'il ne pouvait comprendre pourquoi Jésus vint vers lui pour être immergé, lui qui n'avait jamais enfreint la Loi. Cependant Jésus lui dit : « Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste. » (Mat. 3:15). Une autre preuve que le baptême de Jésus et l'immersion chrétienne ne sont pas la même chose que celui de Jean-Baptiste est fournie par Actes 19:1-5: « Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Ephèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le saint esprit, quand vous avez cru? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un saint esprit. Il dit : de quel baptême avez-vous donc été baptisés? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus.

Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. »

Ainsi Jésus posa un modèle donnant le point de départ à quelque chose de nouveau; c'était non pas un baptême pour la rémission des péchés ou en signe de repentance, mais l'immersion chrétienne en symbole du don de soi individuel, comme Jésus lui-même l'avait symbolisé. Nous allons considérer maintenant les conditions requises pour le baptême et les baptisés.

***

D'après ce que l'on vient de dire, les « autres brebis » du Seigneur Jésus doivent-elles se faire baptiser? (Jean 10:16.) Oui. Tous ceux qui se vouent à la volonté divine devraient se faire immerger, comme preuve du don de leur personne. Cela inclut ceux qui se reconnaissent comme membres des « autres brebis » du Seigneur, de la « grande foule », la classe qui aspire à la vie éternelle sur la terre (Apoc. 7:9). Ils désirent faire tout ce qui est juste. Il est donc convenable que, dans ce but, ils se fassent immerger, comme le fit Jésus (Mat. 3:15). Que ces adorateurs de Jéhovah, actuellement rassemblés, se vouent individuellement à Dieu, cela est prouvé, entre autres textes, par la prophétie de Michée. « Des nations s'y rendront en foule, et diront : Venez, et montons à la montagne de l'Eternel; à la maison du Dieu de Jacob, afin qu'il nous enseigne ses voies, et que nous marchions dans ses sentiers. » (Michée 4:1-5). « Marcher dans ses sentiers » est un signe de dévouement, du don de soi. Il est nécessaire ici que nous observions la manière de procéder, afin d'être certains de conférer convenablement le baptême.

Voici une vue commune et orthodoxe sur le baptême: « D'après le présent rituel autorisé de l'Eglise latine, le baptême doit être administré par une ablution de la tête du candidat. » Il est souligné que « l'eau doit cou-

ler et non simplement toucher ». En outre, « le mot même « *baptiser* », comme nous l'avons vu, signifie une ablution. Trois formes d'ablution ont prévalu parmi les chrétiens et l'Eglise les considère toutes comme valides parce qu'elles remplissent la signification requise de l'ablution du baptême. Ces formes sont l'immersion, l'infusion et l'aspersion. La plus ancienne forme ordinairement employée fut indiscutablement l'immersion... Dans l'Eglise latine, l'immersion semble avoir subsisté jusqu'au XII[e] siècle. » — *The Catholic Encyclopedia.*

L'orthodoxie croit même que l'on peut baptiser des enfants non encore nés! Comment doit-on baptiser? Par aspersion ou infusion ou par immersion? Notons que le modèle établi par Jésus fut l'*immersion.* Le mot baptiser ne signifie pas laver mais plutôt immerger ou plonger. Cela est prouvé par les Ecritures, à chacune de leurs références au baptême d'eau chrétien et aussi par les autres emplois du mot « baptiser ». L'infusion ou l'aspersion satisfera les religions orthodoxes qui regardent le baptême comme un sacrement (ce qu'il n'est pas). Cependant, ainsi que nous l'avons vu, la Bible montre que le baptême chrétien symbolise le don de soi, le baptisé étant enseveli quant à sa vie antérieure et ramené pour faire la volonté de Jéhovah. Seule l'immersion pouvait fournir ce symbole.

Notons que le terme baptême vient du grec *baptismos* qui signifie immersion, submersion. Dans le cas du baptême chrétien, symbole du don de soi, il signifie une immersion dans l'eau. La Bible renferme de nombreuses références à l'immersion, qui ne concernent pas le baptême chrétien dans l'eau, symbolisant l'offrande de soi-même. Par exemple, nous n'imaginerions pas une personne légèrement aspergée de mort, cependant dans Romains 6:3,4 Paul parle de chrétiens étant baptisés dans la mort du Christ et ensevelis dans son baptême. Quand une personne est ensevelie, elle n'est pas asper-

gée d'un peu de terre, mais elle en est couverte. Il en est de même en allant dans la mort de Jésus-Christ.

Nous avons noté comment Jésus fut immergé au Jourdain, et dans Jean 3:23 il est dit qu'il y avait beaucoup d'eau là où Jean baptisait. Notez encore l'action d'un premier converti chrétien. « Voici de l'eau; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé?... (ils) descendirent tous deux dans l'eau, et (il le) baptisa. Quand ils furent sortis de l'eau... il poursuivait sa route. » (Actes 8:36, 38,39). On peut encore citer beaucoup d'autres exemples bibliques. L'un est une référence au texte d'Exode 12:22: « Vous prendrez ensuite un bouquet d'hysope, vous le tremperez dans le sang qui sera dans le bassin. » Le mot *tremper* qui se réfère à l'immersion d'un bouquet d'hysope dans le sang est traduit dans la *Septante* grecque par le mot *baptein* qui signifie *immerger* ou *baptiser.* Ainsi les Ecritures enseignent que le baptême est une immersion totale. Toutes les autres formes de « baptême », telles que l'aspersion et l'infusion, ne sont que des inventions d'hommes, nullement autorisées par la Bible. La *Catholic Encyclopedia* dit que la Bible n'est pas la seule autorité, mais qu'en matière de « sacrements » il faut aussi s'appuyer sur la tradition. On comprend qu'ils doivent recourir à la tradition, faute de trouver un appui dans la Parole de Dieu.

Le mot *baptiser* s'emploie aussi en rapport avec l'immersion dans le saint esprit par Jésus-Christ. Ce baptême concerne ceux qui sont appelés à participer au corps du Christ (Actes 1:5; 2:1-4,32,33). Le mot *baptiser* s'emploie aussi, non pas en relation avec l'immersion dans l'eau pour symboliser le don de soi, mais avec le fait d'être institué membre du corps du Christ, et comme tel être « immergé » en lui (I Cor. 12:12,13; Gal. 3:27,28; Eph. 4:4,5). Concernant le fait d'être plongé dans la mort du Christ, le mot *baptiser* est employé dans Marc 10:38,39; Luc 12:50; Romains 6:3, 4; I Corinthiens 15:29 et Colossiens 2:12. Ainsi le mot

baptiser ne s'applique pas toujours à l'immersion d'eau des chrétiens. Il est nécessaire de savoir ce que dit le passage des Ecritures, ce que montre le contexte et le point qui est souligné. C'est ainsi que nous lisons chaque publication. Nous ne devrions pas nous laisser égarer par les traditions humaines. Notez encore que la destruction qui s'abattra sur les ennemis de Jéhovah est représentée comme un baptême de feu. — Mat. 3:11, 12; Luc 3:16,17.

Cet exposé sur le don de soi et le baptême a dû éclaircir ces points. Il peut se résumer ainsi : Vous devez vous vouer à Jéhovah. Vous devriez symboliser le don de votre personne par l'acte d'obéissance qu'est le baptême d'eau devant d'autres membres du peuple de Dieu comme témoins. Mais que faut-il faire après s'être voué à Dieu?

On a dit que les paroles de Jésus dans Matthieu 28: 19,20 sont une formule qu'il faut répéter en substance lors de l'immersion et que la répétition de ces paroles accomplit un but sacramentel. Mais il n'en est pas ainsi. Au contraire, ces paroles que Jésus a adressées à ses disciples montrent ce qui est exigé aujourd'hui des personnes vouées à Dieu, ce que l'on peut attendre d'elles. Voici ces paroles : « Allez donc me faire des disciples dans toutes les nations; vous les baptiserez au nom du Père et du Fils et du saint esprit, et vous leur apprendrez à observer tout ce que je vous ai prescrit. » — *Jé.*

« Au nom du Père », car le don de soi est fait au Père, Jéhovah Dieu. Etre baptisé en son nom signifie s'être voué à *lui*, être baptisé pour symboliser ce don de soi parce qu'on reconnaît que Dieu est le Très-Haut, le Maître suprême de toutes choses. Voici ce qu'a dit notre Conducteur : « Je viens... pour faire, ô Dieu, ta volonté. » (Héb. 10:7). Celui qui se voue s'approche de Dieu par Jésus-Christ et « il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu existe, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent ». (Héb. 11:6.) Jésus lui-même a déclaré : « Père! Que ton nom soit sanctifié. » « Je suis venu au nom de mon Père. » « Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. » — Luc 11:2; Jean 5:43; Jean 10:25.

On s'attend de la personne vouée qu'elle soutienne la cause du Père, la cause de la véritable adoration, prêchera pour la gloire de sa Parole et du nom de Jéhovah, assumera pleinement ses responsabilités de ministre dans le service dans le champ et participera à toutes les activités de la société du Monde Nouveau pour promouvoir la proclamation du Royaume et défendre le culte pur de Jéhovah. La personne vouée doit être un témoin allant de maison en maison, comme Jésus et les apôtres et annoncer à chaque occasion le royaume théocratique de la justice. Dieu veut qu'elle étudie continuellement sa Parole, qu'elle la prêche et fasse des progrès dans la justice. Elle est en relation personnelle avec Dieu; elle doit se maintenir intègre envers le Tout-Puissant.

De même que l'amour de la justice a été un précédent essentiel qui la fit tourner vers Jéhovah, de même l'amour de la justice doit subsister en elle pour la maintenir sur le chemin de l'intégrité en restant fidèle à ses vœux lorsqu'elle s'est vouée. Cela signifie qu'elle gardera la pureté, la justice et l'unité de la société du Monde Nouveau. Elle règlera scripturalement les difficultés qui peuvent surgir entre elle et n'importe quelle autre personne de la société du Monde Nouveau, ne fera aucun tort au groupe et au service et acceptera toute réprimande privée et même, si cela se produit, une réprimande publique de la part de ses compagnons de service dans la société du Monde Nouveau, l'organisation théocratique. Elle ne se livrera à aucune impureté doctrinale ou morale ni ne créera de troubles. Elle s'efforcera en toutes choses, qu'elles soient privées ou appartiennent au ministère, de se conformer à la volonté

du Père céleste au nom duquel elle a été baptisée et à qui elle a fait le don de sa personne.

« Vous les baptiserez au nom... du Fils. » Par l'acte même du baptême, on suit l'exemple donné par le Fils qui symbolisa ainsi le don de sa personne à Jéhovah. On doit marcher sur ses traces parce que, comme le déclare son Père céleste : « Voici, je l'ai établi comme témoin auprès des peuples, comme chef et dominateur des peuples. » (Es. 55:4). « Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et sous la terre, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. » (Phil. 2:9-11). Jésus-Christ remplit cette haute charge, et se faire baptiser en son nom c'est reconnaître cette position et apprécier l'autorité qu'il exerce par ordre de Jéhovah. Dans Apocalypse 19:16 il est écrit : « Il avait... un nom écrit : Roi des rois et Seigneur des seigneurs. »

Le salut que nous espérons avec confiance et pour lequel Jésus officie en notre faveur dans sa fonction de prêtre dépend de lui, l'envoyé de Jéhovah. C'est ce que Paul fit ressortir quand il déclara : « (Il) est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel, Dieu l'ayant déclaré souverain sacrificateur selon l'ordre de Melchisédek. » (Héb. 5:9,10). Son nom est Roi des rois, Seigneur des seigneurs, le grand Prêtre selon l'ordre de Melchisédek, et on l'appellera aussi « Admirable, Conseiller, Dieu puissant, Père éternel, Prince de la paix ». (Es. 9:5.) L'immersion au nom de ce grand Personnage montre que le don de soi à Jéhovah ne se fait pas sans reconnaître le Fils; ce don doit être accompli en appréciant le fait que notre relation avec Jéhovah passe par le Fils, Jésus-Christ, et nous confessons qu'il est Seigneur, à la gloire de Dieu le Père. Nous avons vu que ce n'est pas le fait de se faire tremper dans l'eau mais le sacrifice du Christ qui

est la base de notre salut et du pardon des péchés. « Nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde. » « Il est lui-même une victime expiatoire pour nos péchés, non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. » (Jean 4:42; I Jean 2:2). Ainsi nous reconnaissons avec joie la fonction d'autorité, le « nom » du Fils.

« Vous les baptiserez au nom... du saint esprit. » Qu'est-ce que le saint esprit? C'est la force agissante par laquelle Dieu accomplit ses desseins. La Parole de Dieu elle-même a été donnée par sa puissance, sous l'inspiration de son esprit et a été préservée par lui; nous devons reconnaître cela. Se faire baptiser au nom du saint esprit c'est donc reconnaître la fonction et le dessein de la sainte force agissante de Dieu. Cette force opère sur son peuple. Marcher en conformité avec elle c'est marcher en conformité avec la justice, parce qu'elle est vraiment un *saint esprit* (Gal. 5:16-26; Eph. 5:18). Nous devrions tous marcher ainsi. Il est écrit : « Celui qui sème pour l'esprit moissonnera de l'esprit la vie éternelle. » (Gal. 6:8). Il est exigé des personnes vouées de s'engager dans la guerre chrétienne fidèlement, loyalement, sans jeter bas les armes, sans chercher le répit et d'être joyeuses de l'occasion de pouvoir défendre la cause de Jéhovah. Nous avons reçu de l'esprit une grande épée qu'il nous faut manier : « Prenez aussi... l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu. » — Eph. 6:17.

Le chrétien ne peut donc se faire baptiser au nom de celui qui l'immerge, ni au nom d'un homme quelconque, ni au nom d'une organisation, mais il doit se faire baptiser au nom du Père, du Fils et du saint esprit. Cela montre, entre autres, que le christianisme n'est pas une affaire de dénomination, que les sectes n'ont aucun rapport avec lui. « Christ est-il divisé? Paul a-t-il été crucifié pour vous, ou est-ce au nom de Paul que vous avez été baptisés? Je rends grâce à Dieu de ce que je

n'ai baptisé aucun de vous, excepté Crispus et Gaïus, afin que personne ne dise que vous avez été baptisés en mon nom. » — I Cor. 1:13-15.

D'après les exigences divines que doivent remplir ceux qui se vouent à Dieu, nous pouvons voir que la décision de se vouer doit être prise en toute liberté, qu'elle n'est imposée à personne. Nous « supplions » les humains de se réconcilier avec Dieu, mais chacun doit décider lui-même ce qu'il veut faire concernant la vérité (II Cor. 5:20). Voici ce que Paul a écrit dans sa première épître aux Corinthiens : « Ce n'est pas pour baptiser que Christ m'a envoyé, c'est pour annoncer l'Evangile, et cela sans la sagesse du langage, afin que la croix du Christ ne soit pas rendue vaine. » — I Cor. 1:17.

Cela exclut le baptême des enfants en bas âge, car ils ne peuvent prendre une décision aussi vitale. C'est la foi qui nous pousse à nous tourner vers Jéhovah. Quant à la foi, elle est basée sur la connaissance de Dieu et l'acceptation de sa Parole de vérité. « Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Comment donc invoqueront-ils celui en qui ils n'ont pas cru? Et comment croiront-ils en celui dont ils n'ont pas entendu parler? Et comment en entendront-ils parler, s'il n'y a personne qui prêche? » (Rom. 10:13,14). Le baptême n'est pas un sacrement mais un symbole du don de soi. C'est pourquoi on ne devrait pas administrer le baptême aux nourrissons ou aux enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de responsabilité; ce n'est pas chrétien. Le don de soi vient après une période d'instruction. Cette instruction doit se poursuivre. Le baptême suit le don de soi, et l'instruction doit se poursuivre par la suite. Le « baptême » des enfants non encore nés, tel qu'il est prévu dans l'Eglise catholique orthodoxe, est une chose ridicule et païenne. La conclusion que le baptême des enfants est nécessaire a été tirée de l'affirmation que

le baptême est un sacrement; nous avons déjà vu ce qu'il en était.

Qui peut se faire baptiser? Ceux qui à l'approche du baptême peuvent dire oui à haute voix et en présence de témoins à chacune des questions suivantes. (1) Confessez-vous devant Jéhovah que vous êtes un pécheur ayant besoin de salut et reconnaissez-vous que ce salut procède de lui, le Père, par l'intermédiaire de son Fils Jésus-Christ? (2) Sur la base de cette foi en Dieu et en sa disposition de salut, vous êtes-vous voué sans réserve à Dieu pour faire désormais sa volonté, telle qu'il vous la révèle par Jésus-Christ et par la Bible éclairée par le saint esprit?

Les enfants peuvent-ils répondre oui à ces questions? Les uns le peuvent, s'ils comprennent; d'autres non, parce qu'ils ne comprennent pas. Il appartient aux parents de guider l'enfant dans la pure adoration et ensuite l'enfant, après avoir atteint l'âge de responsabilité, doit décider s'il doit ou non se vouer. S'il se voue, l'enfant devrait le symboliser par le baptême. Mais l'enfant ne devrait pas se faire baptiser s'il ne s'est pas voué.

Il y a des personnes qui, jadis, ont été baptisées par immersion, aspersion ou infusion, sans se rendre compte de l'importance de ce symbole, telle qu'elle est révélée dans les questions précédentes. Doivent-elles se faire baptiser de nouveau ? La réponse est oui si, depuis que vous êtes venu à la vérité, vous vous êtes voué à la volonté de Dieu, si vous n'aviez pas fait antérieurement don de votre personne et si le baptême antérieur n'était pas, en conséquence, un symbole du don de soi. Même si la personne sait qu'elle a fait don de sa personne dans le passé, si elle n'a reçu que le baptême par aspersion ou infusion lors d'une cérémonie religieuse, elle n'a pas été baptisée et doit toujours accomplir le symbole du baptême chrétien en présence de témoins, comme preuve de son don de soi.

Quand les candidats sont réunis pour se faire baptiser, il est bon qu'un ministre voué, immergé et qualifié leur adresse la parole pendant quelques minutes, disons environ vingt-cinq minutes, et passe en revue les choses essentielles concernant le don de soi et le baptême. Les candidats doivent naturellement se vouer avant d'arriver sur les lieux de l'immersion et ils comprennent déjà le sens de la cérémonie, mais ce discours est utile car il concentre l'attention et le cœur sur l'importance du symbolisme. Après la discussion et après que les candidats se sont mis debout et ont répondu oui à haute voix aux deux questions, afin que d'autres personnes puissent en être témoins, il est bon de faire quelques remarques concernant la bénédiction de Jéhovah reposant sur eux et l'appui ainsi que le réconfort que Dieu donne par sa Parole, son esprit, son organisation et son peuple dans la société du Monde Nouveau. Puis tous ceux qui sont présents devraient incliner leur front dans la prière et demander à Jéhovah de bénir cette cérémonie et surtout ceux qui vont prendre le baptême, afin que sa volonté soit faite maintenant et dans les jours à venir. Alors ceux qui sont déjà voués mais non encore baptisés peuvent aller symboliser le don de leur personne par le baptême.

Ceux qui doivent administrer l'immersion, les futurs baptisés et ceux qui apportent leur assistance dans les services ou qui veulent être témoins, se rendront donc au lieu de l'immersion. Ce lieu peut être le bord de la mer, un lac, une rivière, une étendue d'eau quelconque, une piscine fermée ou, si les circonstances le demandent, un récipient assez grand pour l'immersion totale. On ne devrait pas, sur le lieu de l'immersion, se livrer au jeu, parce qu'il s'agit d'une cérémonie solennelle et grave. Jésus priait quand il se fit baptiser. Il ne fit pas un plongeon dans l'eau ni ne s'amusa à faire quelques brasses, en un mot il se comporta dignement. Ne plongez pas dans la piscine ou dans la rivière, ne nagez

pas en attendant que les candidats soient prêts, mais que tout se passe dignement. Gardez présents à l'esprit le sens de la cérémonie et aider ainsi les candidats à faire la même chose. Par leur baptême, ils attestent devant les hommes, y compris leurs frères, qu'ils se sont voués à Jéhovah. « Ne te presse pas d'ouvrir la bouche, et que ton cœur ne se hâte pas d'exprimer une parole devant Dieu; car Dieu est au ciel, et toi sur la terre : que tes paroles soient donc peu nombreuses. Lorsque tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car il n'aime pas les insensés : accomplis le vœu que tu as fait. Mieux vaut pour toi ne point faire de vœu, que d'en faire un et de ne pas l'accomplir. Ne permets pas à ta bouche de faire pécher ta chair, et ne dis pas en présence de l'envoyé que c'est une inadvertance. Pourquoi Dieu s'irriterait-il de tes paroles, et détruirait-il l'ouvrage de tes mains? » — Eccl. 5:1,3-5.

La société du Monde Nouveau est chère au cœur de toutes les personnes vouées à Dieu. Elles désirent s'associer intimement avec elle, participer à son activité et la soutenir loyalement et par amour. C'est pourquoi le temps du baptême peut être regardé comme le temps de l'ordination chrétienne. Cet acte d'obéissance qui suit le don de soi prouve aux hommes quelle ligne de conduite la personne a choisie et il est en rapport avec son ordination par Dieu. La date de cet acte devrait être observée comme telle par chacun. Cet acte est important parce qu'il se fait sur l'ordre de Dieu. Il est solennel en raison de ce qu'il représente. Il est reconnu par la société du Monde Nouveau et ses instruments, par les témoins de Jéhovah et par leur serviteur, la Société. Pour des buts de consignation, le baptême ou immersion par les témoins de Jéhovah est une cérémonie d'ordination valide dans le cadre de la signification de la loi. La meilleure preuve que quelqu'un puisse avoir par la suite qu'il est un fidèle ministre est la même que celle que l'apôtre Paul désigna comme une

lettre de recommandation, c'est-à-dire des personnes qui répondant à nos efforts, se sont vouées à leur tour à Dieu. — II Cor. 3:1-3.

Telle est la façon dont s'étend l'adoration de Jéhovah. Telle est la manière dont s'édifie la société du Monde Nouveau. Vous avez part à ce ministère, ou vous pouvez y avoir part. Considérez la perspective certaine que la Bible ouvre devant vous, si vous êtes dévoué et fidèle au Dieu juste et à ses principes élevés. Faites preuve de sagesse. Que Jéhovah, par Jésus-Christ, vous bénisse lorsque vous vous déterminez à servir le Très-Haut. En tant que serviteur voué, baptisé et fidèle du vrai Dieu, nous pratiquons avec vous la pure adoration dans une joie mutuelle.

Le Ministère à temps complet est-il pour vous ?

JESUS-CHRIST était pionnier et accomplissait un ministère à temps complet. Après son baptême et après avoir jeûné pendant quarante jours dans le désert, il commença son ministère par cette proclamation surprenante : « Le royaume des cieux est proche. » Il persévéra dans cette activité jusqu'à sa mort qui survint trois ans et demi plus tard. Afin d'étendre cette prédication aussi loin et aussi rapidement que possible, il invita Pierre, André, le jeune homme riche et beaucoup d'autres à tout abandonner et à le suivre. — Mat. 4:17,19; 19:21-27.

Afin d'accélérer aujourd'hui la prédication de la bonne nouvelle du Royaume, la Société a pris des dispositions spéciales pour organiser un service identique, celui de « pionnier » à temps complet. Il est accessible à tout croyant chrétien, baptisé et mûr, qui a servi avec zèle pendant un an. Les personnes qui accomplissent ce ministère se déclarent prêtes à consacrer au moins 100 heures à la prédication chez les particuliers. Elles doivent en outre étudier, assister aux réunions du groupe et y prendre une part active. De plus, elles subviennent elles-mêmes à leur entretien.

Ce ministère à temps complet n'est pas destiné aux paresseux, car il exige de nombreuses heures de travail ardu. Il n'est pas pour les cupides, car il n'y existe aucune occasion de tirer un profit égoïste, et il n'est pas davantage pour les vaniteux car ni titres, ni honneurs, ni habits particuliers n'y sont rattachés.

Aujourd'hui, ce ministère chrétien à temps complet dirigé par

la Société est effectué par jeunes et vieux — les uns ne comptent pas vingt ans, d'autres en ont quatre-vingts; ils se chiffrent à 17.000, disséminés sur toute la terre. Nombre d'entre eux exercent cette activité année après année. Les Etats-Unis seuls en comptent plus de 1.250 qui travaillent depuis plus de dix ans dans cette œuvre; douze ont plus de quarante ans de service et sont encore actifs. Quelques-uns accomplissent régulièrement ce ministère à temps complet quoiqu'étant sourds, aveugles ou cloués dans un fauteuil à roulettes.

Bien qu'étant âgé de soixante ans, ne jouissant pas d'une bonne santé et ayant encore la charge d'une famille, un serviteur à temps complet au Honduras remplit les conditions requises. Il entretient les siens en consacrant une partie de son temps à des travaux de charpentier. Outre la prédication il conduit chaque semaine 23 études bibliques. Un autre ministre à temps complet, domicilié à Costa-Rica, effectue ce service bien qu'étant estropié et devant subvenir à l'entretien de trois enfants. Il travaille trois jours par semaine pour l'Etat, ce qui lui permet de pourvoir aux besoins des siens et lui laisse quatre jours qu'il consacre au service de l'évangile. Parlant de lui, un missionnaire dit : « C'est touchant de le voir aller de porte en porte avec ses trois enfants ou prêcher au coin des rues, et c'est remarquable de constater combien sont nombreux les hommes avec lesquels il étudie la Bible, qui deviennent eux-mêmes d'actifs ministres de l'évangile. Il est toujours joyeux et ne comprend pas pourquoi il n'y a pas davantage de serviteurs à temps complet. »

Le ministère chrétien contribue à la réhabilitation du nom de Jéhovah en révélant aux hommes qu'il est un Dieu d'amour, de sagesse, de justice et de toute-puissance; que rien n'échappe jamais à son pouvoir absolu et qu'il a de bonnes raisons pour avoir laissé subsister le mal. Ce ministère purifie son nom des outrages dont il a été l'objet à cause des fausses doctrines, et prouve qu'il avait raison en affirmant l'incapacité de Satan de détourner tous les hommes de lui. — Job, chapitre 1 et 2; Prov. 27:11.

A part cela, le ministère chrétien apporte la vie à ceux qui aiment la justice. « Il a plu à Dieu de sauver les croyants par la folie de la prédication. » Il en est ainsi parce que connaître Jéhovah et Jésus-Christ signifie « la vie éternelle ». Pour obtenir cette connaissance, quelqu'un doit l'apporter aux hommes. — I Cor. 1:21; Jean 17:3; Rom. 10:13-15.

Par le ministère chrétien les méchants sont avertis de la venue du « jour de vengeance de notre Dieu », c'est-à-dire d'Harmaguédon. Avant de les exterminer, Jéhovah avertit toujours les méchants et les rend ainsi responsables de la voie qu'ils suivent. C'est par cet avertissement seulement qu'ils apprennent qu'ils vont être anéantis et sauront ainsi que « je suis Jéhovah ». — Es. 61:2; Ezéch. 35:15, *Cr* 1905; Apoc. 16:16.

Les personnes qui prennent part au ministère chrétien se libèrent enfin de toute culpabilité à l'égard des méchants et s'assurent une place dans le monde nouveau de Dieu, sans parler des nombreuses bénédictions qu'elles reçoivent déjà maintenant. « Dieu n'est pas injuste, pour oublier votre travail et l'amour que vous avez montré pour son nom. » Voici, en effet le conseil qui nous est donné : « Soyez fermes, inébranlables, travaillant de mieux en mieux à l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain dans le Seigneur. » (Héb. 6:10; I Cor. 15:58; Ezéch. 3:16-19). Eu égard à ces quatre buts particulièrement importants du ministère chrétien, chaque prédicateur ayant la possibilité de servir à temps complet ne devrait pas se contenter d'un service partiel.

Le fait que seuls quatre pour cent environ des serviteurs chrétiens de Jéhovah accomplissent le ministère à temps complet incitera peut-être quelques-uns à le considérer comme une exception. Toutefois ils se trompent, car, en vertu du vœu qu'il a fait, tout chrétien s'est engagé à utiliser tout son temps au service, à moins que des circonstances indépendantes de sa volonté ne l'en empêchent. Le commandement est ainsi conçu : « Tu aimeras le Seigneur (Jéhovah, *NW*), ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée, et de toute ta force. » Nous ne devons donc rien lui refuser. — Marc 12:30.

Nous ne pouvons nous soustraire à nos responsabilités. « Celui donc qui sait faire ce qui est bien, et qui ne le fait pas, commet un péché. » Chacun est responsable selon ce qu'il a, et « on demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié ». Votre prochain a le droit de connaître la vérité. Aussi, « ne refuse pas un bienfait à celui qui y a droit, quand tu as le pouvoir de l'accorder ». — Jacq. 4:17; II Cor. 8:12; Luc 12:48; Prov. 3:27.

Pensez aussi aux nombreuses personnes qui doivent encore entendre la vérité prêchée par les serviteurs chrétiens. En effet, il existe même aux Etats-Unis et en Europe nombre de territoires

isolés dans lesquels le témoignage n'est pas rendu régulièrement, sans parler des champs de mission proprement dits. Si nous aimons notre prochain ou semblable comme nous-mêmes, nous ferons en sorte qu'il connaisse l'espérance du Royaume et puisse ainsi discerner le chemin menant à la vie.

De plus, tenez compte du peu de temps qui reste. Jésus dit de la présente génération : Elle « ne passera point, que tout cela n'arrive ». Selon la prophétie biblique, Satan sait aussi qu'il ne lui reste que peu de temps avant d'être anéanti par Jéhovah, lui et tous ceux qui sont à ses côtés. Lorsque Jéhovah répandra ses plaies sur la Babylone moderne à cause de ses péchés, il sera trop tard d'exhorter les hommes de bonne volonté en ces termes : « Sortez du milieu d'elle. » — Mat. 24:34; Apoc. 18:4; 12:12.

Le ministère chrétien est avant tout une expression de l'amour qui, pour être véritable, doit se manifester d'une manière pratique. Afin de pouvoir vouer tout son temps au service, il est nécessaire de s'organiser. Nous avons l'impérieux devoir d'employer au mieux les moyens à notre disposition, qu'il s'agisse du temps, de la santé ou de choses matérielles comme l'argent, les vêtements, etc.

Le ministère à temps complet exige une sage répartition de notre temps et de la discipline afin de pouvoir y persister. Elle ne doit toutefois pas être sévère au point de ne tolérer aucune exception lorsque le bien-être d'autres personnes est en jeu. Il est indispensable de prendre à cœur cette exhortation de Paul : « Prenez donc garde de vous conduire avec circonspection, non comme des insensés, mais comme des sages; rachetez le temps, car les jours sont mauvais. » — Eph. 5:15,16.

Afin de satisfaire aux exigences du ministère à temps complet, il est nécessaire de rester en bonne santé et de faire preuve de bon sens en dépensant nos forces. Comme le fit Paul, nous devons savoir nous dominer, assujettir notre corps et en faire un esclave. Nous devons dormir suffisamment et, pour ce faire, nous coucher à une heure raisonnable. A table nous devons nous maîtriser, surtout si nous sommes gourmands. — I Cor. 9:27; Prov. 23:2, *Jé*.

De plus, si nous désirons continuer de jouir des bénédictions du service à temps complet, nous dépenserons sagement notre argent et utiliserons avec soin d'autres choses matérielles, telles qu'habits, meubles, autos, etc. Grâce à la sagesse et à l'amour nous éviterons les extrêmes : Nous n'économiserons pas au point

de nous priver de la nourriture et des vêtements indispensables, ni ne dépenserons l'argent sans compter.

Pensons à la profonde satisfaction résultant de la certitude d'accomplir la volonté de Dieu et de suivre les traces de Jésus-Christ. Et que dire de la joie qu'on éprouve en voyant le fruit de son travail et de ses peines, ses « lettres de recommandation », les hommes de bonne volonté qui servent Jéhovah et jouiront éternellement des bénédictions du monde nouveau, et cela pour ne pas s'être contenté du ministère à temps partiel mais avoir effectué le service à temps complet?

Aucune œuvre ne revêt plus d'importance que le ministère chrétien. Nous devrions nous efforcer d'y consacrer tout notre temps, si toutefois nous n'avons pas d'engagements scripturaux qui nous en empêchent. Il s'agira de bien s'organiser mais, il en vaut la peine lorsqu'on songe aux bénédictions qui en découlent.

Comment le Christ vient-il la seconde fois ?

Jésus-Christ a annoncé qu'il reviendrait. Le fait que nombre de personnes ont été déçues au sujet de son retour ne prouve nullement qu'il ne reviendra pas mais démontre qu'elles manquaient de connaissance. Comment le Christ reviendra-t-il, quand et pourquoi ?

LES apôtres du Christ attendaient sa venue, sa seconde présence. C'est pourquoi ils lui posèrent cette question : « Quel sera le signe de ta présence et de la consommation de l'ordre de choses ? » Ceux qui se disent chrétiens sont généralement d'avis que le Christ reviendra, mais ils ont des conceptions toutes différentes sur la manière dont s'effectuera ce retour. — Mat. 24:3, *NW*.

Cela apparut clairement lors de l'assemblée du Conseil œcuménique des Eglises à Evanston, Illinois (U.S.A.), qui se tint la deuxième quinzaine d'août 1954. Lorsqu'on en vint à examiner le thème de cette assemblée « Le Christ — l'espérance du monde », certains affirmèrent que le Christ reviendrait littéralement, avec le corps qu'il avait lors de son séjour terrestre, qu'il anéantirait les méchants et sauverait ses disciples. D'autres pensent qu'il faut voir le retour du Christ en ce que l'homme applique les principes chrétiens pour tout ce qui touche la maladie, la faim, l'esclavage, etc. Que dit la Bible au sujet de ce retour ?

Pour comprendre comment il s'effectuera, nous devons d'abord saisir comment et pourquoi il vint la première fois. Il vint d'une manière extraordinaire car il eut une existence préhumaine. Les

Ecritures ne laissent subsister aucun doute à ce sujet. Il dit : « Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel. » « Avant qu'Abraham fût, je suis, » « Et maintenant toi, Père, glorifie-moi auprès de toi-même de la gloire que j'avais auprès de toi avant que le monde fût. » Jean 3:13; 8:58; 17:5.

Lorsque Jésus était ici-bas il n'était pas en partie homme et en partie esprit. Non, il « s'est dépouillé lui-même, en prenant une forme de serviteur (d'esclave, *NW*), en devenant semblable aux hommes ». Il ne se revêtit pas de chair, mais il est dit : « La Parole a été faite chair » et est née « d'une femme ». — Phil. 2:7; Jean 1:14; Gal. 4:4.

Pourquoi la Parole a-t-elle été faite chair ? En premier lieu pour prêcher la vérité aux hommes. Il déclara être venu pour prêcher et dit à Pilate : « Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. » Il devint aussi chair afin de prouver qu'un homme parfait peut rester fidèle dans l'épreuve : « (Il) apprit... l'obéissance par les choses qu'il a souffertes. » Enfin il est né d'une femme, de sorte qu'il pouvait donner son âme ou sa vie « comme la rançon de plusieurs ». Par suite du péché d'un homme parfait tous les hommes se trouvent sous la condamnation, et seul par le sacrifice d'une vie parfaite l'humanité pouvait être délivrée de la malédiction du péché et de la mort. — Jean 18:37; Héb. 5:8,9; Mat. 20:28.

Le Christ reviendra-t-il dans un corps humain ? Non. Pourquoi pas ? Parce que, parmi nombre de raisons, il réalisait le triple dessein pour lequel il était devenu chair. Ainsi, il n'a plus besoin d'un corps humain. Non seulement cela, mais, si après avoir sacrifié sa vie humaine comme rançon il la reprenait, cela équivaudrait à l'abolition du salut de l'humanité. De plus il est dit qu'il a « été mis à mort quant à la chair, mais... rendu vivant quant à l'esprit ». Il est encore écrit que contrairement au premier Adam « tiré de la terre et fait de la poussière », « le dernier Adam est *devenu* un esprit vivifiant ». Il est monté au ciel, ce qu'aucun homme ne pouvait faire, car « la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu ». Maintenant il est le reflet de la gloire de son père et l'empreinte de sa personne. — I Pi. 3:18; I Cor. 15:47,45,50 *NW;* Héb. 1:3.

Certains appellent l'attention sur les apparitions de Jésus après sa résurrection et le fait que le tombeau était vide, pour prouver que Jésus a encore son corps humain et que nous devrions donc

nous attendre à le voir revenir en tant que créature humaine. Marie, on s'en souvient, ne reconnut pas Jésus. Elle le prit pour le jardinier jusqu'au moment où il l'appela de sa manière habituelle. Sur le chemin d'Emmaüs deux jeunes disciples le prirent pour un étranger. Jésus apparut à un certain nombre de pêcheurs ayant repris leur métier. Ils reconnurent Jésus non à son apparition mais à la pêche miraculeuse qu'ils firent. Jésus apparut sous une forme semblable à celle qu'il avait avant sa mort afin de satisfaire l'incrédule Thomas. — Jean 20:1-29.

Les paroles des anges selon lesquelles Jésus « viendra de la même manière » ne laissent pas entendre qu'il aura un corps de chair. Les anges ne dirent pas qu'il viendra sous la même *forme* mais de la même *manière*. Tout se passa sans bruit lors de son départ, et seuls ses proches disciples le remarquèrent. De même son retour ne devait être observé d'abord que par ses disciples, par ceux qui croyaient en lui. Actes 1:11.

Mais, que pouvons-nous dire d'Apocalypse 1:7, ainsi conçu : « Voici il vient avec les nuées. Et tout œil le verra »? Comme la Bible utilise souvent un langage symbolique et comme il est impossible que toute personne le voit s'il revenait des cieux dans un corps humain, nous devons en conclure qu'il s'agit ici d'une image, surtout eu égard à ces paroles explicites de Jésus : « Encore un peu de temps, et le monde ne me verra plus. » — Jean 14:19.

Et si nous examinons les merveilleux prodiges qu'accomplira le Christ lors de sa seconde venue, nous comprenons qu'il ne revient pas comme homme. Pour un homme commander les armées spirituelles lors de l'accomplissement des desseins de Jéhovah durant la seconde présence du Christ, serait plus absurde que de voir un général monté sur un âne à la tête d'une longue colonne de tanks qui se lance dans la bataille, ou un amiral utilisant un voilier d'où il conduirait une flotte de vaisseaux de guerre à l'attaque. Le Christ revient pour juger et exécuter le jugement; en qualité de chef de puissantes armées il est le plus fort et le plus glorieux de tous. — Apoc. 19:11-15.

Non seulement nous ne devons pas nous attendre à voir le Christ littéralement, mais nous ne devrions pas croire qu'il quittera le ciel et se rendra dans le voisinage de la terre pour être présent. Il revient pour « visiter » la terre comme Jéhovah le fit jadis en dirigeant son attention sur la terre. Jéhovah ne descendit pas

ici-bas pour « visiter » les Israélites pendant leur séjour en Egypte ou lors de la naissance de Jean Baptiste, mais il « dirigea son attention » vers eux. De même, lorsqu'il commença à choisir du sein des nations un peuple pour son nom, il ne les « visita » pas littéralement mais « dirigea son attention vers les nations ». — Ex. 4:31; Luc 1:68; Actes 15:14, *NW*.

Les Ecritures mentionnent trois choses devant suivre la seconde venue du Christ et les désignent de trois vocables grecs : sa présence ou parousie (*parousia*); sa manifestation (*epiphaneia*) et son apocalypse (*apokalypsis*) ou « révélation ». De nombreux textes scripturaux parlent de la seconde « venue » du Christ (*eleusis*), par exemple Actes 7:52, mais les Ecritures chrétiennes, elles, font souvent mention de sa seconde *présence* (parousie), de sa présence invisible, et non de sa venue.

Répondant à la question des apôtres au sujet du signe de sa seconde *parousie* ou présence, Jésus ne leur recommanda pas de diriger leurs regards vers le ciel, mais il leur donna un signe combiné grâce auquel ils pourraient reconnaître sa présence. Les faits notoires indiquent que ce signe est visible depuis 1914. N'est-ce pas vrai que depuis 1914 nous avons eu des guerres, des tremblements de terre, des épidémies et des famines dans une mesure jamais atteinte jusqu'à ce jour? Et n'est-ce pas depuis lors que les chrétiens ont été persécutés dans le monde entier et que la bonne nouvelle du royaume de Dieu a été prêchée dans toute la terre habitée? — Matthieu 24; Marc 13; Luc 21.

De plus, la chronologie biblique se rapportant à la prophétie de Daniel relative aux « sept temps », confirme, selon la règle divine : « un jour pour chaque année », que 1914 est l'année de la venue de « celui à qui appartient le droit », c'est-à-dire Jésus-Christ. — Dan. 4:1-37; Ezéch. 4:6; 21:32, *Li*.

Tous ces faits relatifs à la seconde présence du Christ révèlent combien est faux l'enseignement selon lequel le Christ reviendrait en ce sens que les hommes appliqueraient ses principes pour résoudre leurs problèmes. Jésus nous dit de nous attendre exactement au contraire : sa *parousie* serait caractérisée par un accroissement de l'iniquité et par le fait qu'on ne trouverait pas « la foi sur la terre ». Paul prophétisa que les derniers jours seraient difficiles. Si le retour du Christ devait avoir lieu dès que les hommes mettraient les principes du Christ en pratique, ce retour n'aurait jamais lieu. — Mat. 24:12; Luc 18:8; II Tim. 3:1.

Sachant de quelle manière le Christ vient, c'est-à-dire comme

un esprit invisible et en dirigeant son attention sur les affaires de la terre, et que sa présence a débuté en 1914, par quels actes a-t-il montré qu'il s'occupe des choses d'ici-bas? Apocalypse 1:15-18 et 12:1-12 montre que Jéhovah a commencé de régner par son Fils, le Christ, en 1914, lorsque les nations s'irritèrent; ensuite eut lieu la guerre dans le ciel qui eut pour conséquence l'expulsion de Satan et de ses démons. Après être monté au ciel Jésus attendit patiemment jusqu'en 1914 pour commencer son règne parmi ses ennemis. — Ps. 110;1-6; Héb. 10:13.

Après avoir chassé ses ennemis du ciel, le Christ dirigea son attention sur ses disciples ici-bas, aussi bien sur ceux qui dormaient dans la mort que sur les vivants pour marquer le début de sa « manifestation » (*epiphaneia*). Les faits révèlent que, comme le Christ vint au temple juif, en qualité de Messie, trois ans et demi après sa venue, de même il entra dans son temple spirituel en 1918, trois ans et demi après le début de sa présence, pour juger et donner à chacun son salaire. Pour Paul et « tous ceux qui ont aimé sa manifestation » et qui dormaient dans la mort, cela signifiait la résurrection et la remise de la « couronne de justice », et pour les chrétiens vivants, trouvés fidèles, la faveur de Jéhovah et des privilèges accrus dans le service du royaume. — II Tim. 4:8, *Li.*

Depuis, comme il l'a annoncé, le Christ a dirigé l'œuvre de la séparation des « brebis » et des « boucs », une œuvre pour l'éducation des hommes semblables à des brebis, cherchant Jéhovah, la justice et l'humilité, et qui seront mis à l'abri au jour de sa colère. Cette époque de la présence du Christ est en réalité une époque de faveur pour ses disciples. Elle durera jusqu'à sa révélation (*apocalypse*), « révélation du Seigneur Jésus, (quand il reviendra) du ciel avec les anges de sa puissance, dans un feu de flamme, pour tirer vengeance de ceux qui ne connaissent pas Dieu, qui n'obéissent pas à l'Evangile de Notre Seigneur Jésus ». D'autres textes des Ecritures se rapportent à cette « révélation » comme étant Harmaguédon, « le combat du grand jour du Dieu tout-puissant ». II Thes. 1:7,8, *Li;* Apoc. 16:14,16.

Après l'anéantissement de tous les ennemis visibles de la justice et après que Satan et ses démons auront été jetés, à Harmaguédon, dans l'abîme, le règne de mille ans du Christ commencera. Entouré de son corps ou épouse, il bénira, en sa qualité de postérité d'Abraham, toutes les familles de la terre et régnera jusqu'à ce qu'il ait détruit la mort elle-même, jusqu'à ce qu'il n'y

ait plus ni douleur, ni cri, ni deuil et que la volonté de Dieu se fasse sur la terre comme au ciel. Ainsi se réalisera entièrement le dessein divin relatif à la seconde présence du Christ. Résumons brièvement : Nous avons constaté que Jésus est venu la première fois, comme homme, pour rendre témoignage à la vérité, prouver son intégrité dans l'épreuve, donner sa vie comme rançon pour les hommes, et qu'il était réellement de chair et de sang; qu'il fut ressuscité d'entre les morts comme esprit; qu'il n'aurait pu hériter le ciel en restant homme ni réaliser les merveilleux desseins que son Père avait conçus par rapport à sa seconde présence; qu'il est revenu en qualité d'esprit invisible dans ce sens qu'il a dirigé son attention sur ce qui a trait à la terre et qu'après sa seconde venue on a pu distinguer trois choses, la première étant la *parousie* ou présence qui débuta en 1914. Les hommes sensés tireront profit de la *manifestation* actuelle de sa faveur avant sa *révélation* dans l'ardent anéantissement qui s'abattra sur ses ennemis à Harmaguédon.

Veillez sur votre côté fort

NOUS veillons généralement sur nos faiblesses afin de ne pas tomber. Mais, avez-vous jamais pensé que nous devrions veiller sur les aptitudes dans lesquelles nous sommes forts ? Lorsqu'elles sont exagérées, de bonnes dispositions peuvent se transformer en faiblesse et provoquer notre chute.

Il est écrit dans la Bible : « Ne sois pas juste à l'excès, et ne te montre pas trop sage : pourquoi te détruirais-tu ? Il est bon que tu retiennes ceci, et que tu ne négliges point cela; car celui qui craint Dieu échappe à toutes ces choses. » (Eccl. 7:16,18). Efforçons-nous donc de faire ce qui est droit et évitons les extrêmes de l'injustice et de la propre justice. Cherchons à acquérir la connaissance non pas par ambition pour briller plus que d'autres et paraître sage. Cette manière d'agir nous vaudrait l'anéantissement.

L'unité et l'harmonie doivent régner au sein de l'organisation de Jéhovah. Mais il serait faux de la rendre rigide et uniforme. L'unité qui doit régner dans l'organisation n'exige pas la suppression de la diversité et de l'individualité. Nous devons avoir le courage d'être nous-même.

Le peuple de Dieu devrait être aimable et sociable. Toutefois, lorsqu'on vit trop en société on gaspille son temps et, dès qu'on est seul on se sent comme perdu. Toute personne incapable de rester seule est superficielle. Il n'est donc pas étonnant qu'elle s'ennuie en sa propre compagnie. Une personne possédant des richesses intérieures désire souvent être seule et se retire pour étudier, méditer et prier. Ainsi a agi Jésus. Vous en souvenez-vous ?

L'instruction théocratique devrait nous donner de l'assurance, mais n'ayons toutefois pas trop confiance en nous-mêmes et ne soyons pas arrogants. Nous devons être convaincus de la véracité de la Parole de Jéhovah et le prouver, mais ce serait tomber dans l'extrême que de devenir inflexible et dogmatique. Nous devrions être aimables et modestes, selon la sagesse parfaite qui n'a point besoin d'être appuyée par un pouvoir despotique.

Certaines personnes sont franches, sans affectation, et disent ouvertement ce qu'elles pensent, ce qui parle en leur faveur. Cependant, qu'elles se gardent bien de manquer de tact, d'être grossières et mordantes. D'autres sont pleines d'égards et connaissent les limites qu'elles ne doivent pas franchir. Mais trop de condescendance peut nous rendre indécis, évasifs et affaiblir le message de Jéhovah en lui enlevant toute pointe.

Si vous êtes enclin à remplir vos devoirs consciencieusement, gardez-vous d'être trop consciencieux, de vous tourmenter à ce sujet et de vouloir être parfait. Peut-être travaillez-vous beaucoup. C'est chose fort louable, mais n'allez pas au delà de ce que le travail exige normalement de vous, ne vous épuisez pas inutilement, évitez une crise nerveuse. Une activité constante qui n'est pas interrompue par des périodes de détente du corps et de l'esprit est un lent suicide et non un sacrifice.

Suivez les simples règles d'une vie saine qui, selon vos expériences, contribuent à votre bien et soyez heureux de vivre. Si vous appliquez ces règles trop strictement, vous deviendrez capricieux, renfermé en vous-même, vous vous irriterez sans cesse et ne parlerez que de votre santé, des aliments et des boissons, des vitamines et des minéraux.

Si vous êtes affectueux et vous attachez facilement, faites en sorte que votre attachement ne se transforme pas en une sentimentalité qui n'est pas de mise. Ne limitez pas vos amabilités à quelques favoris. Ne soyez pas partial. Vous avez de nombreux frères. Elargissez votre cœur et d'innombrables amis y trouveront place. Jésus, il est vrai, avait une réelle prédilection pour Jean parce que certaines affinités l'attiraient à lui et parce que tous deux étaient affectueux et sans crainte. Jésus ne limita toutefois pas son amitié à Jean, aussi ne devrions-nous pas limiter la nôtre.

Beaucoup parmi nous ont une grande facilité d'élocution, une langue bien déliée et s'expriment facilement. Maîtrisez ce don. Ne laissez pas vos paroles s'échapper en abondance pour des futilités. Ne cherchez pas non plus à monopoliser les conversations.

Un homme d'un commerce agréable est aussi un bon auditeur. Ne parlez ni trop ni trop peu. Dites de préférence beaucoup en peu de mots plutôt que peu avec d'abondantes paroles. « L'homme qui mesure ses paroles a la vraie connaissance (la vraie sagesse, *AT*). » Ainsi donc, comptez vos paroles et vous constaterez qu'elles comptent. Que la vérité jaillisse de vous, mais ne vous adonnez pas à des bavardages. Rappelez-vous que le silence parle aussi parfois. « Même le fou, quand il se tait, passe pour un sage, et celui qui ferme ses lèvres est intelligent. » — Prov. 17:27,28, *Sy*.

Tandis que nous veillons sur nos faiblesses, prenons aussi garde à nos côtés forts en nous rappelant ceci : Celui qui craint Dieu évite les extrêmes.

"Laisse les morts ensevelir leurs morts"

JESUS dit un jour : « Laisse les morts ensevelir leurs morts. » Cela signifie-t-il que si nous sommes des chrétiens nous ne devrions pas perdre de temps en assistant à des enterrements ? — Le passage de Matthieu 8:21;22 dit ceci : « Un autre, d'entre les disciples, lui dit : Seigneur, permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. Mais Jésus lui répondit : Suis-moi, et laisse les morts ensevelir leurs morts. » Ces paroles ne veulent pas dire que l'on ne devrait pas assister à un enterrement. L'homme à qui elles s'adressaient déclara à Jésus qu'il voulait aller ensevelir son père, mais cela ne signifiait pas que le père de cet homme était mort au moment où il parlait; dans ce cas il ne serait pas venu écouter Jésus mais serait resté auprès de la dépouille de son père. Cet homme voulait dire que son père était âgé et que tôt ou tard il allait mourir; aussi voulait-il remettre à plus tard sa décision de suivre Jésus, il voulait prendre soin de son père jusqu'à sa mort afin de pouvoir recevoir l'ultime bénédiction paternelle et se rendre à son désir en étant à ses côtés pour lui fermer pieusement les yeux quand la mort aurait fait son œuvre. Mais cela aurait reporté dans un avenir indéterminé le jour où cet homme pourrait suivre Jésus et c'est pourquoi ce dernier lui dit de laisser les morts ensevelir leurs morts. Les proches de ce fils ne suivaient manifestement pas Jésus sur la voie conduisant à la vie, par conséquent ils étaient morts, spirituellement parlant, et pouvaient être chargés d'ensevelir son père lorsqu'il viendrait à mourir. Mais aujourd'hui dans le cas de chrétiens, qui se sont voués à Dieu, qui marchent sur le chemin de la vie et qui ne se trouvent plus sous la condamnation de ce monde, et qui perdent un de leurs proches, pouvons-nous dire avec raison que nous nous trouvons devant le cas des « morts » (du point de vue spirituel) enterrant leurs morts ? Nullement, car dans le texte biblique sus-

mentionné le disciple voulait retourner chez lui pour ensevelir son père et non pour rendre témoignage en prononçant un discours d'enterrement.

Les chrétiens, par contre, prennent les dispositions nécessaires pour qu'il soit rendu témoignage à la vérité à l'occasion d'un enterrement. Agir ainsi c'est saisir une occasion. Jésus lui-même se rendit à la maison de Jaïrus où se déroulaient les funérailles de sa fille et la ressuscita. C'est encore lui qui s'approcha du cortège funèbre lorsqu'on enterrait le fils de la veuve de Naïn, garçon qu'il rappela à la vie. Pierre aussi alla à Joppé aux funérailles de Dorcas qu'il ressuscita (Marc 5:22-24,35-42; Luc 7:11-15; 8:41, 42,49-55; Actes 9:36-41). Ces funérailles permirent de rendre témoignage au sujet du Royaume et du Messie, et de nos jours c'est ce qu'elles permettent de faire à beaucoup de témoins de Jéhovah. Ainsi un grand témoignage résulte du discours d'enterrement et du fait que d'autres frères assistent à un tel enterrement.

Que dire maintenant dans le cas d'un enterrement présidé par un ministre de l'une des nombreuses fausses religions ? D'une façon générale, nous ne recommandons pas d'assister à de telles manifestations religieuses, car cela serait loin d'être sage. Cependant, dans certaines circonstances spéciales, ceux qui sont dans la vérité assisteront à un tel enterrement sans qu'on puisse les blâmer. Les proches parents qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, pensent être obligés d'entrer dans l'église de quelque fausse religion pour assister aux funérailles d'une personne qui leur était chère, y vont pour voir l'enterrement et peut-être aussi pour réconforter certaines personnes qui se trouvent là également. S'ils sont dans la vérité, ils n'y vont pas pour pratiquer une fausse adoration. Il en est de même qu'au temps de l'apôtre Paul, où une personne entrait dans un temple d'idoles pour s'y procurer quelque chose à manger. Elle y allait pour prendre un repas et non pour adorer (I Cor. 8:7-10). Un autre frère n'aurait pas eu une conscience suffisamment forte pour lui permettre de le faire, et sa faible conscience aurait été offensée s'il avait vu un frère chrétien dans un tel lieu, ne serait-ce que pour un repas. Ainsi donc, bien que nous ne recommandions pas d'assister à des funérailles présidées par un ecclésiastique, il ne nous appartient pas de critiquer ou de condamner, mais nous nous contenterons de laisser à Dieu le soin de juger notre frère qui, selon sa conscience, s'est cru obligé d'assister à une cérémonie conduite par un ecclésiastique.

L'exclusion d'un membre de la famille

SI un membre d'une famille, que ce soit le père ou la mère, le fils ou la fille, est exclu de l'assemblée, comment devrait-il être traité par les autres membres de la famille dans leurs relations familiales. — Aujourd'hui nous ne vivons pas au sein de nations théocratiques où un membre quelconque d'une famille pourrait être exterminé pour avoir renié Dieu et son organisation théocratique, comme cela avait été ordonné dans la nation d'Israël pendant qu'elle se trouvait dans le désert de Sinaï ou plus tard en Palestine. « Tu le feras mourir, disait la Loi; ta main se lèvera la première contre lui pour le mettre à mort, et la main de tout le peuple ensuite; tu l'accableras de pierres jusqu'à ce qu'il meure, parce qu'il a cherché à te détourner de Jéhovah, ton Dieu... Tout Israël l'apprendra et sera dans la crainte, afin que l'on ne commette plus une action aussi criminelle au milieu de toi. » — Deut. 13:6-11, *Cr 1905*.

Etant donné que les lois des nations de ce monde au sein desquelles nous nous trouvons et les lois que Dieu nous donna par l'intermédiaire de Jésus-Christ nous imposent des restrictions, nous ne pouvons agir contre les apostats que dans une certaine mesure, c'est-à-dire conformément à ces deux codes de lois. Cette loi des hommes et cette loi de Dieu dont nous venons de parler nous interdisent de tuer les apostats fussent-ils des membres de notre propre famille. Cependant la loi de Dieu exige que nous tenions compte de leur exclusion de son assemblée, et cela malgré le fait que la loi du pays dans lequel nous nous trouvons exige que nous vivions avec de tels apostats sur la base des liens familiaux qui nous unissent.

La loi de Dieu n'autorise pas une personne mariée à renvoyer

son conjoint parce que celui-ci renie sa foi ou parce qu'il est exclu de l'assemblée. Par ailleurs, dans la plupart des cas, la loi du pays non plus n'accorde pas le divorce pour de tels motifs. Le croyant fidèle et le conjoint apostat ou exclu doivent légalement continuer leur vie commune et s'acquitter de leurs devoirs conjugaux. La loi ne permet pas qu'un père renvoie de son foyer un enfant mineur parce que celui-ci a renié sa foi ou a été exclu de l'assemblée; de même, un enfant mineur ne peut quitter son père ou sa mère uniquement parce qu'ils sont devenus infidèles à Dieu et à son organisation théocratique. Conformément à la loi de Dieu et à celle des hommes, les parents doivent s'acquitter de leurs responsabilités vis-à-vis des enfants mineurs qu'ils ont à charge; les enfants de même doivent être soumis à leurs parents aussi longtemps qu'ils sont considérés comme mineurs par la loi ou qu'ils n'ont pas reçu le consentement légal de leurs parents les autorisant à quitter la maison paternelle. Naturellement, si les enfants sont majeurs, on peut envisager la possibilité d'une rupture des liens familiaux sur le plan matériel car les liens spirituels sont déjà brisés.

Si pour en recevoir l'assistance matérielle, les enfants qui sont majeurs continuent de s'associer avec un père ou une mère qui a été exclu de l'assemblée, ils devraient veiller à leurs intérêts spirituels mis en danger par cette situation irrégulière et aussi envisager la possibilité de subvenir eux-mêmes à leurs besoins pour ne plus être en contact avec leur père ou mère exclu. Ils ne devraient pas transiger, allant peut-être jusqu'à ne pas tenir compte de l'exclusion de leur père ou mère à seule fin de s'assurer l'assistance matérielle. Et si pour avoir agi conformément à l'arrêt d'exclusion prononcé par le groupe du peuple de Dieu ils sont menacés de se voir privés de cette assistance matérielle de leurs parents, ils devraient accepter de telles conséquences.

L'influence de Satan qui s'exerce par l'intermédiaire du membre de la famille exclu incitera les autres membres qui sont dans la vérité à adopter envers l'organisation de Dieu le même point de vue ou la même attitude que celui qui a été exclu. S'il y réussissait ce serait un désastre et c'est pourquoi les membres qui sont restés fidèles doivent accepter l'arrêt d'exclusion et s'y conformer. Mais de quelle façon est-il possible de le faire lorsqu'on vit sous le même toit ou bien lorsque l'on cohabite avec celui qui est exclu ? En refusant d'être en communion avec lui sur le plan religieux.

Le conjoint s'acquittera de ses devoirs conjugaux conformément à la loi du pays et en juste reconnaissance pour les biens matériels qu'il reçoit et accepte, mais il n'aura pas de communion sur le plan religieux avec celui qui a été exclu. Le conjoint fidèle ne discutera pas religion avec l'apostat ou l'exclu, ne l'accompagnera pas dans sa communauté religieuse ni n'assistera aux réunions avec lui. Jésus déclara à ce sujet : « S'il ne veut pas écouter l'assemblée non plus (celle qui a été obligée de l'exclure), qu'il te soit comme un homme des nations et comme un publicain (par rapport à la nation que Jéhovah a sanctifiée). » (Mat. 18:17, *Da*). Il n'est pas permis de faire du tort à une telle personne mais il n'y aura avec elle aucune relation religieuse ou spirituelle.

La même règle d'action s'appliquerait dans le cas de parents et d'enfants. Les parents ou les enfants fidèles devront satisfaire aux obligations naturelles qui leur incombent de par la loi des hommes et celle de Dieu; mais ils ne feront rien de plus et n'auront pas de communion religieuse avec un tel membre pour ne pas aller à l'encontre de l'arrêt d'exclusion prononcé par l'assemblée. Si le fidèle doit subir des sévices parce qu'il reste attaché à la loi théocratique, il devrait considérer qu'il souffre pour la cause de la justice.

Si l'on tient compte de l'arrêt d'exclusion c'est pour que celui qui a été exclu ait la possibilité de voir l'erreur de sa conduite, d'en avoir honte et de revenir sur la bonne voie; c'est aussi pour assurer votre propre salut pour la vie dans le monde nouveau qui justifiera la cause de Dieu (II Thes. 3:14,15; Tite 2:8). Etant donné qu'il existe entre vous et celui qui a été exclu des liens étroits indissolubles, que vous êtes de la même famille et que vous habitez sous le même toit, vous aurez à manger à la même table et à vivre dans le même foyer et on ne saurait appliquer dans ce cas ce que nous lisons dans I Corinthiens 5:9-11 et II Jean 10; mais ne ruinez pas le dessein dans lequel l'assemblée a prononcé l'exclusion en partageant la nourriture spirituelle ou religieuse avec l'exclu ou en l'accueillant sur le plan religieux ou encore en le saluant par un souhait de bonne continuation dans son apostasie.

Achevé d'imprimer pour
l'Association « LES TEMOINS DE JEHOVAH »
le 15 septembre 1955
par l'Imprimerie Richard,
24, rue Stéphenson,
Paris (18e).
N° 11